

MECS LA GUITARE M.E.C.S. VILLA MARIE-ANGE HÉBERGEMENTS ADOLESCENT.E.S

Secteur

Enfance - Jeunesse - Familles



Rapport d'activités 2025

MECS Villa Marie-Ange
13, chemin de l'Archet
06200 Nice / Tél. 04 97 03 29 60

MECS La Guitare
4, avenue de Gairaut
06100 Nice / Tél. 04 92 07 12 13

direction-enfance-famille@fondationdenice.org



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.

- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de 17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourceurie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le

territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

SOMMAIRE

I - LE PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS-ES.....	1
I.1 - PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS-ES	1
I.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA)	1
I.3 CONTRÔLE EXTERNE ET AMÉLIORATION CONTINUE.....	3
I.3A) Contrôle réalisé par le Département	3
I.3B) Démarche qualité :	4
II PERSPECTIVE DE REFONTE DES PROJETS DE SERVICE	9
II.1) STRUCTURATION D'UN DISPOSITIF SPECIFIQUE POUR LES 16 ANS ET PLUS.....	9
II.2) RECENTRAGE SUR LA MISSION D'ACCUEIL COLLECTIF EDUCATIF	10
III. NOS ACTIVITÉS COMMUNES TOURNÉES VERS L'EXTÉRIEUR.....	12
III.1) LES ACTIVITES ET CAMPS	12
Débats et égalité des genres	15
Projet d'accompagnement culturel du Conseil Des Jeunes :	16
III.2) UN CADRE DE VIE REPENSE AU SERVICE DE L'EPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF	19
.....	19
IV - LES PARTENAIRES.....	20
V - STATISTIQUES ET ANALYSES	21
V.1 - TAUX D'OCCUPATION	21
V.2 - LES ADMISSIONS.....	26
V.3 - DONNÉES GLOBALES SUR L'ACTIVITÉ 2025	28
V.4 - DONNÉES SUR LES SORTIES.....	36
VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS.....	40
VI.1 - LES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2025	40
VI.2 - LES STAGIAIRES ET APPRENTIS	41
VI.3 - ABSENTÉISME DU PERSONNEL	42
VII - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES.....	44
VII.1 - ACCÈS AU NUMÉRIQUE.....	44
VII.2 - LOGICIEL RH	44
VII.3 LOGICIEL NEMO	44
VII.4 - COMPTABILITÉ	45
VIII - GESTION DES MOYENS EXTERNES	45

VIII.1 - ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT	45
VIII.2 - MAINTENANCE ET SÉCURITÉ.....	46
VIII.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ.....	46
VIII.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES	47
VIII.5 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)	47
IX - GESTION DES MOYENS FINANCIERS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
IX.1 - CHARGES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
GROUPE I : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION DE LA STRUCTURE. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
GROUPE II : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
GROUPE III : DÉPENSES AFFÉRENTES A LA STRUCTURE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
IX.2 - PRODUIT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
GROUPE I : PRODUIT DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉS..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
GROUPE III : PRODUITS EXCEPTIONNELS..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
IX.3 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
X- CONCLUSION	48
XI - PERSPECTIVES.....	49

I - LE PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

I.1 - PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT ADOLESCENTS-ES

Ce pôle reçoit des mineurs garçons et filles âgés de 14 à 18 ans, pour une capacité de 33 places, orientés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

❖ **MECS « La Guitare » : (9 places)**

- Internat pour garçons âgés de 14 à 18 ans, 9 places mises à disposition dont 1 place repli PAD

❖ **MECS « Villa Marie-Ange » (9 places)**

- Internat pour filles âgées de 14 à 18 ans, 9 places dont 1 place repli PAD.

❖ **Appartements (15 places)**

- 15 places dans les appartements en diffus pour garçons et filles âgés de 16 à 21 ans, pour faciliter l'organisation du travail, 9 sont rattachées à la Guitare et 6 à la VMA.

I.2 - LES MISSIONS ET LES OBJECTIFS DE LA GUITARE ET DE LA VILLA MARIE-ANGE (VMA)

Les missions

La Guitare et la VMA sont des Maisons d'Enfants à Caractère Social dont les missions et les objectifs sont en premier lieu déterminés par les missions générales de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, à savoir :

- Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux adolescents(es) confrontés(es) à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- Pourvoir à l'ensemble des besoins des adolescents(es) confiés(es) à l'établissement et veiller à leur éducation en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
- Assurer aux adolescents(es) des conditions de vie matérielles et morales.
- Recréer, en partenariat avec l'ASE ¹, les conditions d'un retour en famille ou la restauration des liens familiaux lorsque c'est possible.
- Accompagner, aider, soutenir les adolescents(es) dans les apprentissages des actes de la vie quotidienne en vue de l'acquisition de leur autonomie de futurs adultes responsables et citoyens

¹ Aide sociale à l'enfance

Les objectifs :

L'objectif principal de notre Pôle Adolescents est de placer le jeune au centre des interventions. Il est écouté, soutenu, valorisé et accompagné dans l'ensemble des aspects importants de sa vie ; relation à l'autre, soin, scolarité, loisir, relations familiales.

Les internats proposent une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant, tout en tenant compte du projet personnalisé de chacun.

L'intention principale est de développer toutes les capacités d'autonomie des mineurs accueillis afin de leur permettre d'accéder dès l'âge de 16 ans à des appartements (depuis octobre 2025 sur un service spécialisé dans l'accompagnement en diffus). Pour cela, nous mettons en œuvre toutes les actions susceptibles de développer leur pouvoir d'agir et de valoriser leurs compétences afin d'augmenter leurs capacités d'action.

Le public accueilli et accompagné :

Le mineur accueilli est confié soit au titre :

- D'une mesure Judiciaire : Jugement en Assistance Éducative (JAE) ordonnée par un juge pour enfant.
- D'un Accueil Provisoire (AP), mesure administrative proposée à la famille par le Responsable Territorial de la Protection de l'Enfance (RTPE).
- De Tutelle (Mineur sans responsable légal).
- D'un Contrat Jeune Majeur qui est une mesure administrative engageant de manière tripartite le (la) jeune, le RTPE et l'établissement d'accueil (jusqu'en octobre 2025).
- D'un repli PAD, accueil d'urgence.

La diversification des modes de prise en charge mise en place ces dernières années (AED², AEMO³, PAD, Assistants Familiaux, Parrainage) est considérable. Cependant, les jeunes qui sont accueillis en internat sont ceux pour qui la mise en œuvre de ces dispositifs n'a pas pu être efficiente ou réalisable. Leurs parcours sont souvent chaotiques avec un phénomène de multiplicité des placements, donc des ruptures.

Les jeunes que nous accueillons dans nos internats viennent de familles aux problématiques certaines, ayant conduit à des mesures d'assistances éducatives ; précarité, situations de violences conjugales ou conflits familiaux, addictions, négligence de soins, maltraitance, abus sexuels, barbarie, présence en discontinue des parents... Des situations qui créent des souffrances chez les enfants qui ressentent de l'injustice et de l'incompréhension. Ces émotions se traduisent par des comportements et fonctionnements que l'on retrouve régulièrement à l'adolescence (Mises en danger, état dépressif, trouble de la conduite alimentaire...).

² Action Éducative à Domicile

³ Action Éducative en Milieu Ouvert

I.3 CONTRÔLE EXTERNE ET AMÉLIORATION CONTINUE

I.3A) Contrôle réalisé par le Département

Dans le courant de l'année, les deux établissements ont fait l'objet de contrôles inopinés. Ces visites, qui s'inscrivent dans le but de vérifier les conditions d'accueil des enfants placés, ainsi que dans un objectif d'amélioration continue, vérifient la conformité des pratiques aux exigences réglementaires, mais recherchent également à apprécier la qualité de l'accompagnement proposé aux jeunes accueillis. À cette occasion, les retours immédiats ont été particulièrement positifs, notamment concernant la qualité de la relation éducative et l'accompagnement au quotidien. Des jeunes des internats et des appartements ont été interrogés après une visite de leurs lieux de vie (Internat et diffus). Les échanges avec les adolescents ont mis en évidence qu'ils perçoivent les adultes comme présents, disponibles et soutenant. Plusieurs jeunes ont également exprimé se sentir bien au sein des deux foyers et avoir le sentiment d'y être reconnus et considérés, bénéficiant d'un accueil inconditionnel. Les entretiens se sont également poursuivis avec les équipes respectives. Ces temps d'échange ont permis aux contrôleurs d'apprécier l'implication des professionnels dans leur mission. Les équipes se montrent particulièrement engagées et investies dans l'accompagnement des jeunes. Ils témoignent d'une réflexion constante sur leurs pratiques, s'interrogeant notamment sur la manière de faire évoluer leurs interventions, de s'adapter aux changements et d'améliorer l'accompagnement proposé. Cette dynamique réflexive, orientée vers l'intérêt et le bien-être des adolescent(e)s accueilli(e)s, a permis de relever un climat de bienveillance ainsi qu'une forte vocation chez les personnes engagées dans ces fonctions.

La distribution des allocations budgétaires a également fait l'objet d'une attention particulière. Cette démarche s'inscrit notamment dans le contexte de la création, par le Conseil départemental, d'un « Conseil Des Jeunes », visant à renforcer leur pouvoir d'agir. Ce dispositif permet aux adolescents accompagnés de partager leurs expériences et de formuler des propositions en lien avec leur quotidien au sein des différents lieux d'accueil (associations, Foyers de l'Enfance des Alpes-Maritimes...). Dans ce cadre, certaines différences de pratiques entre établissements ont été identifiées par les jeunes eux-mêmes. Les contrôles menés participent ainsi à une volonté d'harmonisation des pratiques entre les structures. Concernant nos établissements, les retours ont été globalement très positifs, ceux-ci étant considérés comme conformes aux attendus. Quelques axes d'amélioration ont toutefois été évoqués, notamment la nécessité de développer davantage les fiches de suivi relatives aux allocations et de remettre en place de manière systématique les relevés de vêture, afin de renforcer encore la traçabilité et l'équité dans la gestion des budgets dédiés aux jeunes.

Par ailleurs, l'outil informatique NEMO a également fait l'objet d'une vérification. Le bilan étant que les dossiers des jeunes sont correctement renseignés et bien tenus, témoignant d'une traçabilité et d'un suivi rigoureux de l'accompagnement. Les principaux points d'amélioration évoqués lors de ces visites concernent davantage l'état matériel des locaux, notamment la vétusté du foyer de la Guitare, ce qui nous a permis de rappeler que nous étions toujours en attente de validation du PPI, conscients de cette problématique. Pour la villa Marie-Ange, il était plutôt question de certains points en lien avec la sécurité, notamment le fait de changer les portes des chambres pour en mettre des coupe-feux, ce qui est prévu pour novembre 2025.

Pour finir, un point d'attention particulier a également porté sur le fonctionnement des appartements ainsi que sur l'accompagnement proposé dans ce cadre. Les contrôleurs ont examiné la manière dont les jeunes sont accompagnés dans la gestion du quotidien, l'apprentissage des responsabilités et la construction de leur projet personnel. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de permettre des sorties du dispositif à la fois plus fluides et sécurisées, en veillant à ce que chacun puisse envisager l'après-placement dans des conditions aussi stables et préparées que possible.

Pour autant, à ce jour nous n'avons toujours pas reçu les rapports de ces contrôles effectués en juillet 2025 pour la VMA et en octobre 2025 pour la Guitare.

I.3B) Démarche qualité :

L'évaluation HAS, nouvelle formule, a été réalisée en octobre 2024 à l'échelle du pôle hébergement adolescent (Guitare/VMA/Appartements). Le rapport d'évaluation a été envoyé à l'autorité de tutelle en janvier 2025.

Un plan d'amélioration de la qualité a été élaboré à réception du rapport d'évaluation. Il tient compte des axes d'amélioration mis à jour, en particulier la mise en conformité des critères impératifs. Mais également des axes d'amélioration repérés par les équipes et l'encadrement, en particulier sur le fait de mieux préparer les jeunes à la sortie du dispositif de protection de l'enfance.

Ce plan a d'abord été présenté aux équipes éducatives qui ont pu proposer des ajouts ou préciser des axes de travail.

Sa mise en œuvre se matérialise par des écrits et process présentés aux équipes avant validation, des temps de réunion dédiés avec les équipes en présence du Responsable d'Activités (RA) afin de pouvoir co-élaborer sur les évolutions nécessaires.

Plan d'Amélioration :

Thématiques	Objectifs
Sortie du dispositif	Mieux préparer la sortie de nos établissements
Que sont-ils devenus ?	Évaluer les situations des jeunes à partir de leur sortie
Locaux	Rénover la Guitare
DUERP	Mettre à jour le DUERP
RBPP	Sensibiliser les équipes aux « Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles »
Procédures	Faciliter l'appropriation des nouvelles procédures
Risque maltraitance	Mise en conformité HAS
Plainte et réclamation	Mise en conformité HAS
QVT	Mise en œuvre du plan d'action QVT du secteur et de la Fondation
Professionnel	Mise en œuvre de temps d'échange interservices
Document obligatoire	Mettre à jour le projet d'établissement
Religion	Assurer l'accompagnement de la pratique religieuse sans jugement
Santé Mentale	Outiller l'équipe sur les réponses possibles

L'ouverture d'un nouvel établissement accueillant en diffus des jeunes filles avec ou sans enfant, nous a conduit à repenser l'architecture du Domaine Jeunesse et en particulier le pôle hébergement adolescent. Aujourd'hui, les jeunes en appartements diffus sont accompagnés par l'équipe du nouveau dispositif. Dès lors, certains objectifs du plan ci-dessus relèvent maintenant du nouvel établissement, en particulier ce qui concerne la préparation à la sortie.

Pour autant, nombre de thématiques sont toujours d'actualité et en cours de travail, ou déjà mises en place.

Critères impératifs HAS :

Risque de maltraitance : En 2025 nous avons travaillé la mouture d'une cartographie des risques. Des services pilotes ont « testé » cette dernière. Des améliorations du document sont nécessaires et seront réalisées au premier semestre 2026 avant d'être déployées sur l'ensemble des services.

Recueil et traitement des plaintes et des réclamations : En 2024, nous avons réalisé un formulaire de plainte et réclamation et sensibilisé les jeunes accompagnés à cet outil. En 2025, nous avons mis

en œuvre un registre des plaintes et des réclamations. Une analyse annuelle a été réalisée et sera rééditée chaque année.

Communication sur le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes : Des réponses ont été faites aux plaintes ou réclamations individuelles. Pour les réclamations collectives exprimées lors des réunions de jeunes, un compte rendu est systématiquement rédigé et diffusé.

Plus largement sur la question des plaintes et réclamations, nous devons encore affiner notre définition d'une plainte et celle d'une réclamation afin d'en assurer un meilleur traitement.

Analyse en équipe des plaintes et des réclamations et mise en place des actions correctives : Une analyse des plaintes et des réclamations 2025 a été réalisée lors d'une réunion. Elle permettra de mettre en œuvre des actions correctives en 2026.

Communication du plan de gestion de crise en interne et en externe : Notre Directrice Générale a communiqué au département le plan de gestion de crise le 2 décembre 2024.

Axes d'améliorations définis en interne :

Sensibiliser les équipes aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles. Chaque RBPP pouvant faire écho aux activités du domaine jeunesse est transmise aux équipes par le RA. Un dossier regroupant l'ensemble des RBPP a été créé sur notre serveur informatique. Le RA invite régulièrement les équipes à le consulter.

Faciliter l'appropriation des nouvelles procédures : Lors de l'établissement de nouvelles procédures, le RA ou les coordinateurs explicitent aux équipes le contenu et l'intérêt.

Mettre en œuvre le plan d'action QVT du secteur et de la Fondation : En 2026, la Fondation de Nice va réaliser un audit RPS qui viendra compléter le plan d'action QVT. Il s'agira à la suite de mettre en place le plan d'action amendé.

Mise en œuvre de temps d'échange interservices : Des réunions de travail ont été organisées entre les équipes Guitares et VMA. Des périodes d'immersion sur d'autres services sont également possibles pour les TS qui en ont été informés.

Assurer l'accompagnement de la pratique religieuse sans jugement : La formation « Faits religieux et laïcité - Repères pour le travail social » a été inscrite au PDC 2026. Elle sera mise en place dans le courant de l'année, pour répondre aux interrogations de l'équipe sur ce sujet.

Santé Mentale/Situation de handicap : Outiller l'équipe sur les réponses possibles/mieux connaître les dispositifs existants. Les équipes ont été formées aux premiers gestes de secours en santé mentale, la problématique est souvent abordée en analyse des pratiques professionnelles. Transmissions aux équipes du guide « répertoire de l'aide en santé mentale », diffusion aux équipes du lien pour accéder au site « santementale-info-service.fr » du Ministère de la Santé, ainsi que le rapport du « Haut Conseil à la Santé Publique » intitulé « trente ans d'évolution de la santé des adolescents : tendances, changement et défis ». Concernant la méconnaissance du champ du handicap, une réunion a été organisée avec un Responsable d'Activités en interne issu du champ du médico-social. Un contact a été pris avec L'APREH, les équipes ont participé à leur journée porte ouverte. Rencontre de la MDA dans ce cadre.

Analyse des Évènements Indésirables Graves (EIG) :

Les Évènements Indésirables Graves ont un impact important sur nos organisations et demandent régulièrement de poser des actes immédiats, que ce soit par exemple pour l'accompagnement de nos salariés en cas de violence, ou pour la réalisation de travaux en cas de dysfonctionnement de nos équipements.

Classification et nombre d'EIG enregistrés en 2025

Typologie	VMA	Guitare
Disparitions dites « inquiétantes » de personnes accueillies en structure d'hébergement ou d'accueil	2	
Comportements violents de la part d'utilisateurs, à l'égard d'autres utilisateurs ou à l'égard de professionnels, au sein de la structure	2	
Comportements violents envers un utilisateur par des personnes externes au service		1
TOTAL	4	1

5 EIG ont été enregistrés sur l'année, plus de 50% concernent des comportements violents d'origine interne ou externe à l'établissement. Notons que 28 notes d'incident ont été enregistrées.

L'analyse des EIG et des notes d'incident a été réalisée à l'échelle du Domaine d'Activités Jeunesse (Guitare, VMA, MNA, Lou Nidou, Appar'T). Il ressort que 63% des EIG et 35 des notes d'incidents concernent des actes violents. Une formation de l'ensemble de nos salariés à la gestion des situations de crise est donc inscrite au PDC 2026.

Analyses des plaintes et réclamations :

Une très grande partie des plaintes et réclamations sont des remontées collectives lors des réunions de jeunes.

Motifs	GUITARE	VMA
Demande d'équipement supplémentaire ou remplacement de ceux usagers/obsolètes, de réaménagement des locaux	5	1
Relation inter-usagers		1
Pécule	2	
Règles de vie	1	
Organisation d'activités ludiques collectives	1	
Augmentation d'ateliers pédagogiques en lien avec des démarches administratives		
Permission d'inviter des tiers sur les établissements		1
	9	3

L'établissement comptabilise 12 plaintes ou réclamations. Au regard des demandes, il s'agit plus de réclamations que de réelles plaintes.

Une analyse a été réalisée à l'échelle du domaine jeunesse, qui dénombre un total de 26 plaintes ou réclamations dont :

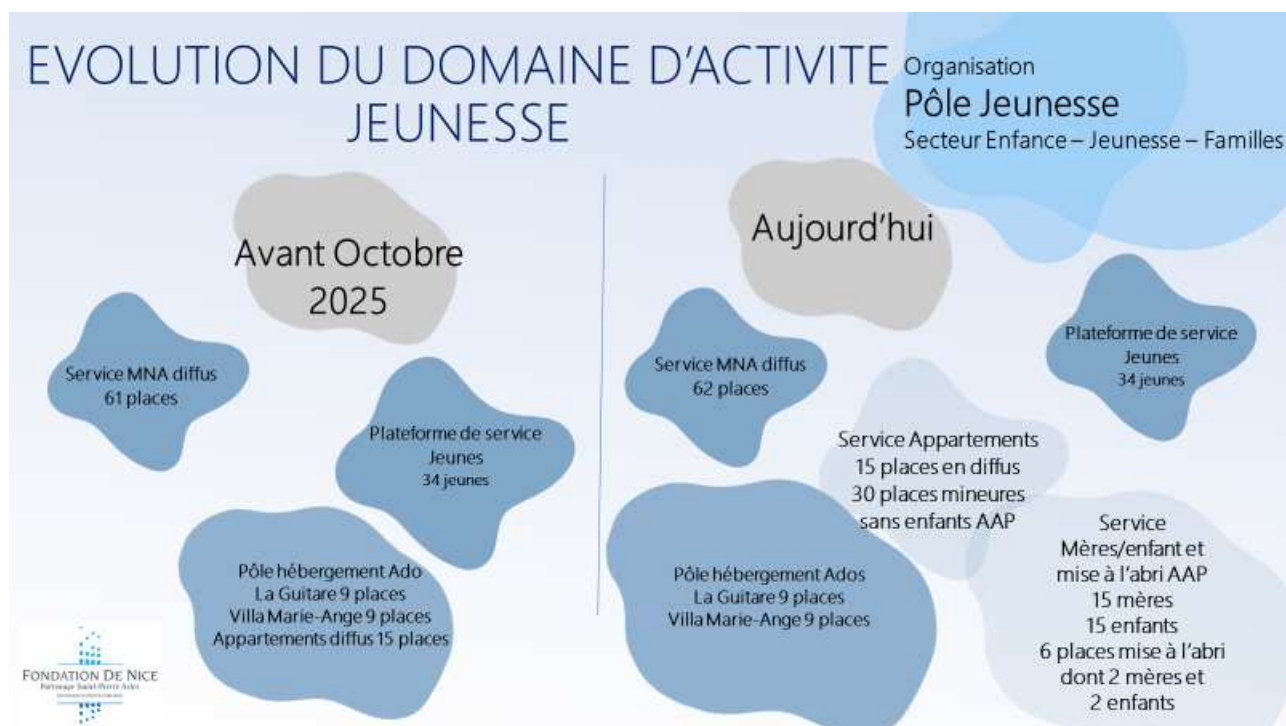
- 35% des réclamations concernent des besoins en équipement sur les appartements.
- 19% des réclamations font suite à des demandes d'augmentation du pécule.
- 12% concernent un mécontentement sur le nombre d'activités ludiques organisées par le service.
- 8% concernent un mécontentement lié à la « lenteur » de certaines interventions techniques sur les appartements.

Pour répondre aux réclamations de besoin en équipement, nous allons proposer en 2026, la mise en place d'une commission technique d'arbitrage, lors d'un conseil jeunes. Des équipes regroupant des membres de la direction, des travailleurs sociaux et des jeunes, afin d'étudier les demandes selon des critères connus : besoins fonctionnels, équité, budget et sécurité. En amont, il s'agirait d'informer les participants des budgets afférents à cette question, et de définir ainsi les priorités d'achats.

II PERSPECTIVE DE REFONTE DES PROJETS DE SERVICE

II.1) Structuration d'un dispositif spécifique pour les 16 ans et plus

À la suite d'un appel à projets lancé par le Conseil départemental, auquel la Fondation de Nice a choisi de répondre et a été retenue, le Domaine D'activité Jeunesse du secteur enfance jeunesse famille a été réorganisé.



Dans ce cadre, il a été décidé de rattacher les appartements éducatifs des MECS à un nouveau service dédié, nommé « Appar'T ». La mise en œuvre de cette organisation est intervenue en octobre 2025.

Ce service a été conçu comme un dispositif spécifiquement orienté vers l'accompagnement à l'autonomie et l'insertion sociale des adolescents à partir de 16 ans et des jeunes majeurs. L'équipe pluridisciplinaire a été constituée en fonction des besoins identifiés : Conseillers en Insertion Professionnelle, Assistants Sociaux et Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ont été recrutés afin de mobiliser leurs compétences spécifiques dans les domaines de l'insertion professionnelle, de l'accès aux droits, de la gestion budgétaire et du logement. Cette organisation vise à proposer un accompagnement plus ciblé et plus opérationnel dans la préparation à la sortie de l'ASE au plus tôt.

Cette transformation s'inscrit plus largement dans l'évolution des orientations départementales en matière de protection de l'enfance. Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental encourage le passage des adolescents en appartement diffus dès l'âge de 16 ans pour les jeunes les plus autonomes. Dans cette perspective, les équipes éducatives MECS accompagnaient jusqu'alors les

jeunes depuis leurs 14 ans et jusqu'à ce qu'ils quittent l'ASE à leur majorité ou bien jusqu'à l'échéance de leurs Contrats Jeunes Majeurs, permettant ainsi un soutien éducatif jusqu'à l'âge de 21 ans.

Dans ce contexte, il est apparu que les besoins éducatifs des jeunes vivant en internat, et ceux des jeunes déjà engagés dans un parcours vers l'autonomie en appartement différaient sensiblement. Cette coexistence de deux modalités d'accompagnement par une même équipe pouvait parfois générer un sentiment de dispersion des professionnels, partagés entre la nécessité d'assurer une présence éducative forte auprès des adolescents en internat, et l'accompagnement individualisé des jeunes vivant en appartement.

Si cette évolution répond avant tout à l'objectif de mieux préparer les jeunes à leur future autonomie et d'anticiper leur sortie du dispositif de protection de l'enfance, elle a également suscité des ajustements importants pour les équipes et les adolescents.

En effet, les professionnels avaient jusqu'alors l'habitude d'accompagner certains jeunes sur des périodes relativement longues, pouvant s'étendre de quatre à sept années.

La réorganisation du Domaine Jeunesse a impliqué d'accepter que certains adolescents poursuivent désormais leur parcours auprès d'autres professionnels du service Appar'T, marquant une étape de séparation supplémentaire dans leur trajectoire vers l'autonomie.

Pour les jeunes eux-mêmes, cette transition a nécessité un travail d'accompagnement afin qu'elle ne soit pas vécue comme une rupture, mais bien comme une étape structurante de leur parcours vers la vie adulte.

II.2) Recentrage sur la mission d'accueil collectif éducatif

Cette séparation a marqué un tournant important dans l'organisation et les pratiques professionnelles des deux MECS, Guitare et Villa Marie-Ange, avec deux évolutions venant transformer les habitudes de travail des équipes. Bien que la Villa Marie-Ange et la Guitare aient toujours partagé un projet de service commun, chaque établissement avait développé au fil du temps une identité propre.

La première évolution concerne l'organisation des ressources humaines et la dynamique inter-établissements. En mai 2025, la coordinatrice de la Villa Marie-Ange a pris également la responsabilité de la Guitare, tout en conservant ses fonctions auprès de la MECS adolescentes. Cette réadaptation a permis de favoriser une circulation des pratiques professionnelles entre les deux structures et d'enrichir les approches éducatives grâce au croisement des expériences. Dans cette même logique de transversalité, la psychologue a également mutualisé ses interventions, en proposant un suivi aux garçons, mais également aux filles.

Par ailleurs, la réaffectation d'un poste d'éducateur de la Guitare à l'APPAR'T a conduit à renforcer la mobilité ponctuelle de certains professionnels entre les deux structures. Si cette évolution a nécessité un temps d'adaptation, elle a également permis aux équipes de découvrir d'autres modalités d'accompagnement et d'expérimenter une approche éducative auprès d'un public différent, tout en constatant les similitudes dans les problématiques rencontrées.

Après une période de deuil et de réajustement des repères, cette évolution organisationnelle a permis aux équipes des internats de se recentrer sur leur cœur de mission, en renforçant la dimension relationnelle de l'accompagnement éducatif et la qualité du lien construit avec les adolescents dans un cadre sécurisant.

Libérées de la gestion des appartements, les équipes ont pu renforcer leur présence au sein de la structure, ce qui a favorisé une observation éducative et clinique plus fine des adolescents, de leurs modes de fonctionnement, de leurs ressources, mais également de leurs fragilités.

Ces temps d'observations permettent de redonner une place centrale à certains enjeux fondamentaux du développement adolescent. L'attention portée aux interactions du quotidien, aux attitudes, aux rythmes et aux besoins singuliers des jeunes contribue à une meilleure analyse de leurs trajectoires et permet d'ajuster les réponses éducatives de manière plus individualisée.

Cette disponibilité renouvelée a notamment permis de remettre en lumière certaines problématiques qui avaient parfois été reléguées au second plan face aux urgences liées à l'insertion et à la préparation de la sortie du dispositif de protection de l'enfance. Parmi celles-ci, la question du rapport à la scolarité demeure un enjeu majeur pour plusieurs adolescents accueillis. Pour certains, issus de milieux où le travail est peu présent dans l'histoire familiale, l'investissement dans le parcours scolaire peut apparaître difficile à mobiliser. L'accompagnement vise alors à soutenir une remobilisation autour du sens des apprentissages et de la projection dans l'avenir. Par ailleurs, l'évolution des profils accueillis, avec un nombre moins important de jeunes en âge d'accéder à l'apprentissage, invite les équipes à repenser les supports éducatifs mobilisés dans l'accompagnement.

L'observation des parcours a également permis de mieux identifier les besoins spécifiques de certains adolescents présentant des vulnérabilités particulières, notamment sur le plan psychique. Pour ces jeunes, l'accès à l'autonomie ne peut s'inscrire dans une temporalité standardisée et nécessite un accompagnement plus progressif. La mise en place de repères stables et de rituels du quotidien constitue alors un levier essentiel pour favoriser l'appropriation progressive de l'autonomie. La présence éducative renforcée au sein de l'internat permet ainsi d'affiner l'évaluation des compétences des jeunes, d'éviter des orientations prématurées vers des dispositifs d'autonomie, et de contribuer à une meilleure sécurisation de leurs trajectoires au travers de l'accompagnement quotidien de la MECS.

Dans cette dynamique réflexive, une première réunion de travail réunissant les équipes de la Guitare et de la Villa Marie-Ange s'est tenue en novembre 2025. Ce temps a permis aux professionnels d'interroger collectivement leurs modalités d'accompagnement et d'envisager des ajustements. Ils ont aussi souhaité retravailler les moyens d'accompagner davantage un retour en famille, lorsque les conditions le permettent.

Dans la continuité de notre réflexion sur les moyens de proposer un accompagnement vers l'autonomie des jeunes de 14 à 16 ans en étant plus efficaces, nous avons l'obligation de repenser notre projet de service sur les MECS Guitare et Villa Marie- Ange. Cette démarche en est à ses prémices et nous projetons de finaliser cette visée dans le courant de l'année 2026.

III. NOS ACTIVITÉS COMMUNES TOURNÉES VERS L'EXTÉRIEUR

III.1) Les activités et camps

Valberg :

Dans la continuité des dynamiques de transversalité engagées entre les deux structures, un séjour a été organisé en fin d'année 2025 à Valberg. Ce temps collectif a constitué une expérience éducative forte, réunissant les jeunes des deux établissements dans un cadre de vacances.

Ce camp, pensé comme un espace de rencontre et de partage entre les adolescents des deux maisons, a favorisé des interactions nouvelles. En réunissant garçons et filles dans un cadre commun, ce camp a offert l'opportunité de travailler concrètement les enjeux du vivre-ensemble, de la coopération et de la citoyenneté. Les adolescents ont ainsi été amenés à partager des temps de vie collective, à s'entraider dans les activités sportives et à s'organiser ensemble dans la gestion du quotidien.

Les activités de pleine nature, notamment la pratique du ski, ont constitué un support particulièrement propice à l'expérimentation du dépassement de soi, de la solidarité et de la confiance mutuelle. Les jeunes ont pu mobiliser leurs compétences individuelles au service du collectif, chacun apportant ses ressources, ses encouragements ou son soutien aux autres membres du groupe. Cette dynamique a permis de valoriser les capacités de chacun et de renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif.

La mixité du groupe a également constitué un levier éducatif pour interroger les représentations et les stéréotypes liés aux genres. Les interactions observées ont permis d'ouvrir des espaces de dialogue autour des questions d'égalité, de respect et de complémentarité.

Au-delà de la dimension sportive et conviviale du séjour, ces temps partagés ont permis aux équipes éducatives d'aborder avec les adolescents certaines thématiques sociétales particulièrement présentes dans leurs questionnements actuels. Le cadre du séjour, propice aux échanges informels et aux discussions collectives, a permis d'accompagner ces réflexions et de soutenir une approche favorisant l'écoute, la tolérance et le respect des différences.

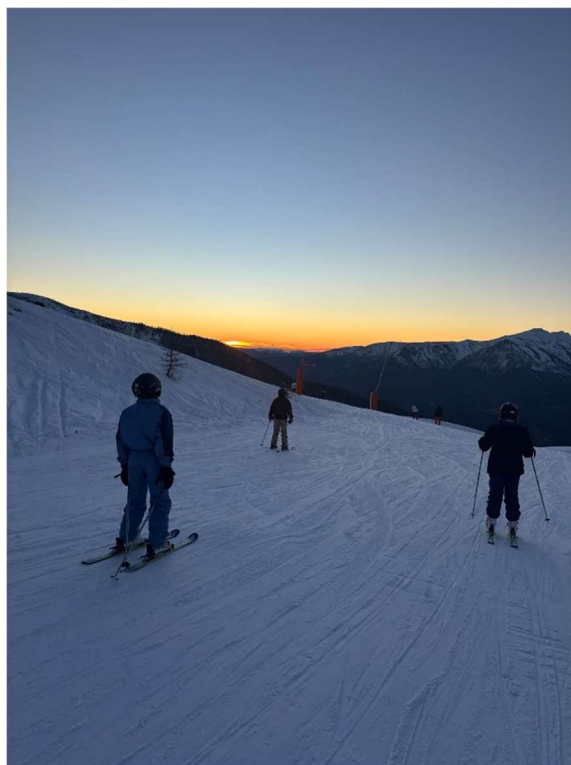
Ces espaces de dialogue contribuent à soutenir chez les adolescents la construction d'une posture citoyenne, fondée sur la reconnaissance de l'altérité et la capacité à coexister dans un environnement social.

Cette expérience s'inscrit également dans une logique de continuité des parcours, car il est à noter que certains garçons étaient auparavant placés avec quelques jeunes filles, au domaine de la Trinité. Le fait de pouvoir se retrouver a permis de réactiver des souvenirs communs. Se remémorer des souvenirs constitue un point d'appui pour les jeunes, leur permettant de se replonger dans des repères relationnels construits au fil de leur parcours en protection de l'enfance.

Pour certains adolescents, ces moments d'échanges autour d'expériences partagées durant leur enfance contribuent à renforcer un sentiment de continuité dans leur trajectoire, souvent marquée

par des changements de lieux de vie et de repères. Ces liens anciens peuvent ainsi constituer des fondations relationnelles rassurantes, sur lesquelles les jeunes peuvent s'appuyer pour se projeter dans l'avenir et poursuivre leur construction personnelle.

Enfin, le fait que le camp ait été organisé par une équipe mixée, Guitare/VMA contribue à développer une culture de service commune, toujours dans la projection de l'élaboration du prochain projet de service.



TREK DANS LE MERCANTOUR

Dans la continuité de cette dynamique de transversalité et de diversification des supports éducatifs, un projet d'aventure en milieu naturel a pu voir le jour à l'automne 2025 grâce au soutien de la No Finish Line.

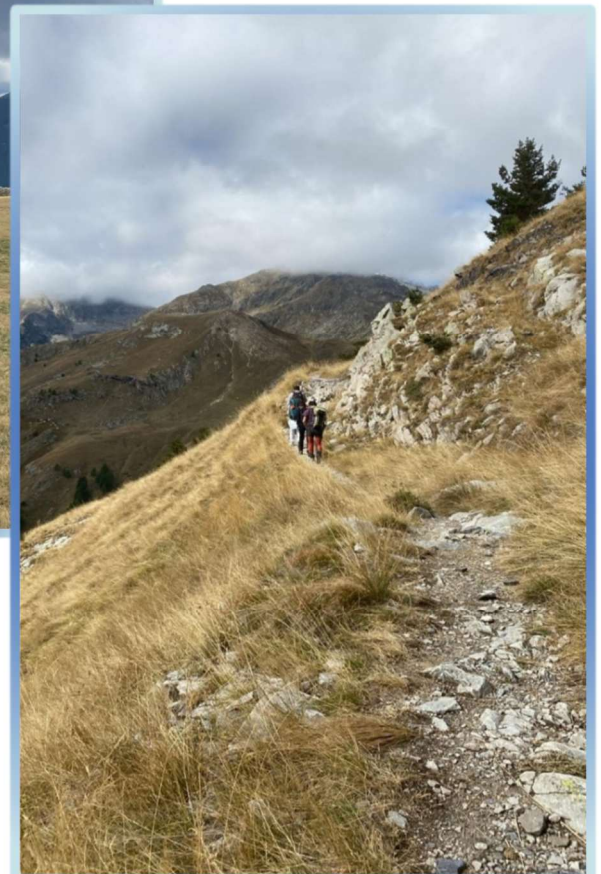
Quatre jeunes ont ainsi participé à un week-end de trek dans le parc du Mercantour, encadrés par une éducatrice et un guide de haute montagne. Le programme comprenait deux journées de randonnée en terrain montagneux ainsi qu'une nuit en refuge. Au-delà de la découverte de l'environnement naturel — faune, flore et écosystèmes — cette expérience a constitué un véritable support permettant aux adolescents de se confronter à leurs capacités physiques, à leurs limites et à la nécessité de coopérer pour avancer ensemble.

Cette immersion dans un environnement exigeant a généré de nombreux bénéfices, tant sur le plan physique que psychologique. Confrontés à des conditions parfois difficiles — dénivelé important, effort prolongé, températures fraîches — les jeunes ont pu expérimenter le dépassement de soi et éprouver un sentiment de fierté à l'issue de l'effort accompli. Dans ce contexte inhabituel, ils ont également développé des attitudes d'entraide et de solidarité, veillant les uns sur les autres afin que chacun puisse atteindre l'objectif commun.

Ce type d'expérience permet de mobiliser des compétences parfois peu visibles dans le quotidien institutionnel, telles que la persévérance, la patience, la gestion de l'effort ou encore la capacité à s'appuyer sur le collectif. Pour des adolescents parfois en difficulté dans le cadre scolaire ou institutionnel, ces réussites concrètes peuvent contribuer à restaurer l'estime de soi et à modifier le regard qu'ils portent sur leurs propres capacités.

Au regard de ces effets positifs, les équipes éducatives ont engagé une réflexion autour du développement de séjours que l'on pourrait qualifier de séjours de remobilisation par l'aventure. Ces expériences, pensées comme des temps de rupture avec le quotidien du jeune, visent particulièrement les adolescents traversant des périodes de grande difficulté : conduites à risque, passages à l'acte délinquants, mise en danger de soi ou addictions.

L'éloignement temporaire de l'environnement habituel, combiné à l'intensité de l'expérience vécue, peut favoriser un temps de prise de distance, de réflexion et de réengagement dans la relation éducative et la construction de son projet.



Débats et égalité des genres

Dans le cadre de notre accompagnement éducatif au quotidien, nous avons mis en place des actions collectives visant à favoriser la réflexion et le dialogue autour de problématiques régulièrement rencontrées par les jeunes accueillis, et dont la prévalence tend à s'accroître.

À ce titre, des ciné-débats ont été organisés autour de thématiques telles que l'image de soi, l'identité, la consommation de stupéfiants ou encore les relations affectives et amoureuses. En complément, le CRIPS est intervenu sur des sujets essentiels comme la sexualité et l'égalité entre les genres, permettant d'apporter des éclairages extérieurs et de libérer la parole des jeunes.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans une démarche de soutien au vivre-ensemble, dans un contexte où cohabitent des jeunes aux origines, cultures, religions et croyances diverses. Il apparaît en effet indispensable de leur offrir des espaces d'expression et de confrontation d'idées, encadrés et sécurisés, afin de favoriser la compréhension mutuelle et de prévenir les tensions. Les débats et ateliers thématiques constituent ainsi des leviers privilégiés pour apprendre à écouter l'autre, à exprimer ses opinions dans le respect, et à développer des compétences sociales essentielles.

Par ailleurs, nous veillons à multiplier les temps conviviaux favorisant la mixité filles-garçons et le lien entre les jeunes. Nous utilisons, par exemple, comme support les célébrations d'anniversaires ou des initiatives comme les « dîners presque parfaits », où chacun peut inviter les autres et partager un moment collectif. Ces temps participent à renforcer la cohésion du groupe et à valoriser les initiatives individuelles.

Dans ce cadre, le principe de laïcité constitue un repère fondamental : il garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, tout en assurant un cadre commun respectueux et apaisé. Il nous appartient de transmettre ces valeurs aux jeunes, en les accompagnant dans l'acceptation des différences et dans le respect des choix, des émotions et des identités de chacun. Une attention particulière est également portée à l'accueil et à la reconnaissance des situations de transidentité, afin de garantir à chaque jeune un environnement bienveillant, inclusif et sécurisant.

En effet, nous constatons une évolution des profils accueillis, avec un nombre croissant de jeunes en questionnement identitaire. Nous avons pris l'habitude d'accompagner des adolescents qui questionnaient leurs sexualités et aujourd'hui nous sommes face à de nouvelles problématiques, notamment la question de la transidentité, mais aussi face à d'autres jeunes qui expriment des formes d'identification plus atypiques comme Thérian par exemple. Une figure de style, mettant en lumière une recherche plus large et contemporaine de la définition de soi, où les jeunes explorent différentes formes d'expressions identitaires pour donner du sens à leurs ressentis et à leur place dans le monde. L'équipe éducative a été sensibilisée à ces problématiques émergentes, consciente de leur développement et des enjeux qu'elles soulèvent. Cela amène des questionnements professionnels importants : comment favoriser l'acceptation par le groupe afin que chacun puisse trouver sa place ? Comment adapter notre accompagnement pour prendre en compte ces particularités tout en maintenant un cadre collectif sécurisant ? Il apparaît que les jeunes filles se montrent globalement plus accueillantes et ouvertes sur ces questions, tandis qu'un travail plus approfondi reste à mener auprès des garçons, notamment autour des représentations, du respect et de la tolérance.



Jeunes acteurs de leur environnement culturel et citoyen

Projet d'accompagnement culturel du Conseil Des Jeunes :

En septembre 2024, plusieurs adolescents se sont engagés dans le Conseil Des Jeunes, un dispositif porté par le Conseil Départemental visant à permettre aux enfants confiés de devenir pleinement acteurs de leur parcours et d'exprimer leurs besoins. Cette participation citoyenne s'est prolongée au long de l'année 2025, et c'est à travers des rencontres mensuelles qu'ils ont pu participer à des temps d'échanges, de débats, de prises de décision et de votes. Cette instance a constitué un véritable espace d'apprentissage de la vie en société : les jeunes ont pu expérimenter le fonctionnement démocratique, développer leur esprit critique, apprendre à écouter autrui et à faire entendre leur voix dans un cadre collectif structuré.

Dans le prolongement de cette dynamique, des ateliers d'écriture créative ont été proposés. Ils avaient lieu dans différents lieux culturels tel quel les médiathèques, les archives et le cinéma Belmondo. Les thématiques choisies étaient l'intimité, le bien-être et l'autonomie au sens de « bien grandir ». La rencontre avec les diverses œuvres cinématographiques, littéraires et artistiques en rapport avec les thématiques a permis d'enrichir la réflexion des jeunes participants afin qu'ils puissent faire des propositions d'amélioration, dans le cadre de leur placement.

Les adolescents ont mené des recherches autour de figures historiques et inspirantes ayant connu un parcours de placement, favorisant ainsi l'identification, la réflexion sur leur propre trajectoire, faire le lien avec leurs propres ressources. Ce travail a abouti à une production écrite personnelle, invitant chacun à exprimer ses idées, ses ressentis et sa vision du monde.

Trois adolescentes se sont particulièrement investies dans cette démarche, jusqu'à présenter leurs textes sur scène, au micro, devant un public. Accompagnées par un professionnel de l'expression orale, elles ont bénéficié d'un travail de valorisation de leurs capacités d'élocution et de leur potentiel expressif.

Au-delà des compétences techniques développées (prise de parole en public, structuration de la pensée, argumentation, aisance verbale), cette expérience a fortement contribué au renforcement de compétences psychosociales essentielles. Les jeunes ont pu s'inscrire dans une démarche d'engagement personnel, gagner en confiance, affirmer leur identité et leur parole, tout en apprenant à se positionner de manière constructive dans un collectif. Ce processus a également soutenu leur capacité d'autodétermination, en les aidant à se reconnaître comme sujets capables de choix, d'expression et d'influence sur leur environnement. Aujourd'hui, des affiches bénéficiant de flashcodes sont exposées à la MSD de Nice Nord, et donnent accès à l'écoute des textes qui ont été produits.

En octobre 2025, s'est tenu le bilan de l'année concernant le « Conseil Des Jeunes » ; les participants de l'année précédente ont été chaleureusement remerciés et valorisés pour la qualité de leurs réflexions, portant notamment sur l'accompagnement à l'épanouissement, les allocations mensuelles, ainsi que sur un sujet en lien avec la vie quotidienne, Il s'agit notamment de la notion d'actes « usuels et non usuels ». À la suite de cette année de travail, le Conseil Départemental s'est engagé dans la rédaction d'un document visant à simplifier certaines démarches courantes (autorisations pour des sorties, signatures de documents scolaires, etc.), la diffusion est attendue pour l'année 2026.

Par ailleurs, plusieurs propositions d'actions pour l'année à venir ont été faites, mais comme il s'agit de temps de présence et de mobilisation renforcés, les jeunes ne savent pas encore s'ils souhaitent s'investir à nouveau.



Vignette sur un évènement éphémère Artistique mené par les jeunes filles :

Dans une perspective d'épanouissement personnel, nous avons proposé aux jeunes filles de la Villa Marie-Ange de s'investir dans une exposition de peintures et d'arts plastiques, valorisant leur créativité et leur expression individuelle. Ce projet leur a permis de s'initier à différentes techniques, de développer leur sens artistique et de s'inscrire dans une démarche de création aboutie, de la conception à la présentation des œuvres. Au-delà de l'aspect technique, cette exposition a constitué un véritable levier de valorisation, en offrant aux jeunes la possibilité de porter un regard positif sur leurs réalisations et de les partager avec un public. Nous avons ainsi tenu en accès libre pour des partenaires, familles et simples passants, un local où nous avons pu exposer différentes toiles créées par les jeunes filles. Un livre d'or était en libre accès et de beaux commentaires admiratifs et gratifiants leur ont été adressés.



« Une exposition touchante, pleine de sincérité et de talent. »

« On perçoit une vraie implication des jeunes, et une belle mise en valeur de leurs créations. Bravo !»

« Bravo à chacune d'entre vous, vos œuvres sont pleines de sensibilité et de personnalité, ça fait vraiment plaisir de découvrir tout ce que vous avez à offrir. »

« Avec le recul, on voit combien ce lieu permet aux jeunes de s'exprimer, de grandir et de révéler leurs capacités ; la Villa Marie-Ange apparaît comme un véritable espace d'épanouissement et de réussite. Un grand bravo également aux éducateurs, dont l'accompagnement attentif et constant permet à chacune d'aller au bout de ses idées et de prendre confiance en elle. »

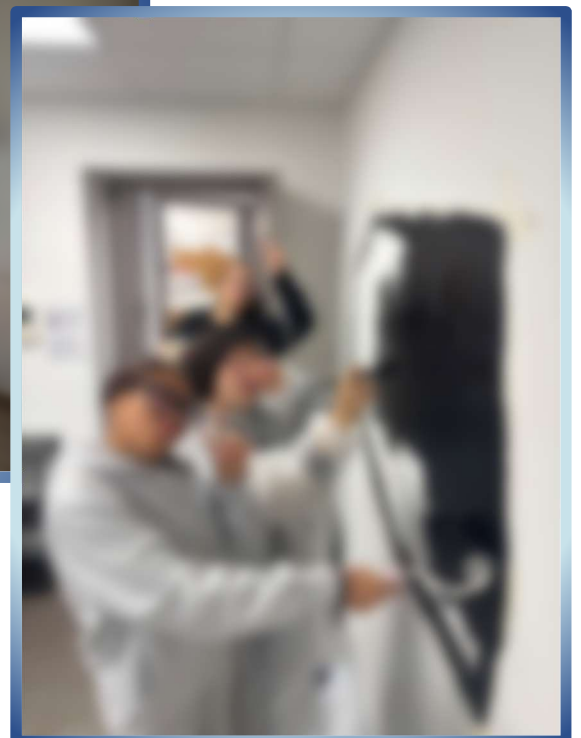
III.2) Un cadre de vie repensé au service de l'épanouissement individuel et collectif

Conscients de l'impact direct de l'environnement sur l'état psychique et émotionnel, nous avons poursuivi une démarche de réaménagement des espaces de vie afin de renforcer le sentiment d'appartenance et de bien-être des jeunes accueillis.

Par ailleurs, les retours des jeunes sortants, tout comme les observations issues des contrôles et de l'évaluation externe de 2024, nous ont conduits à repenser plus globalement nos pratiques en matière d'aménagement. Les questionnaires de satisfaction ont également mis en lumière des attentes concernant l'ambiance et la décoration des lieux de vie. En réponse, un budget dédié à l'aménagement des chambres est désormais systématiquement mobilisé, et des espaces plus « cocooning » ont été développés dans les parties communes, afin de favoriser le confort et la convivialité.

Dans cette dynamique, les jeunes ont été pleinement associés à l'amélioration de leur cadre de vie, notamment à travers la possibilité de repeindre leur chambre. Ils se sont investis avec motivation dans ces projets, en retirant une réelle satisfaction personnelle, ainsi qu'un sentiment valorisant de reprise de contrôle sur leur environnement. Ces initiatives participent à renforcer l'estime de soi et l'appropriation des lieux. Une salle de devoirs a également été créée à la villa Marie-Ange et les garçons projettent de réaménager leur salon en 2026.

Des démarches positives donc, qui seront valorisées du fait que le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a enfin été validé après plusieurs années d'attente. La réalisation de travaux visant, en partie, à rafraîchir les espaces communs est prévue en 2026. Ces perspectives viennent renforcer notre engagement à offrir aux jeunes un environnement digne, sécurisant et propice à leur épanouissement.



IV - LES PARTENAIRES



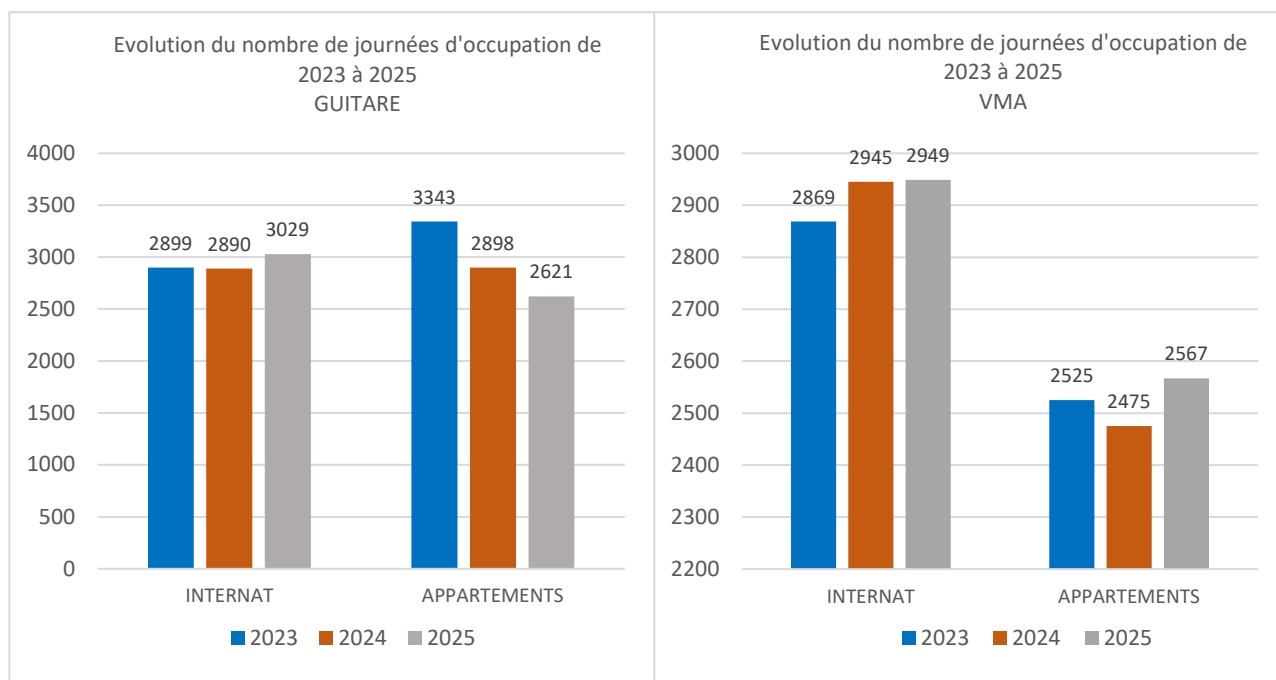
V - STATISTIQUES ET ANALYSES

V.1 - TAUX D'OCCUPATION

L'activité du Pôle Hébergement Adolescents pour l'année 2025 se termine avec 11 166 journées d'accueil soit un taux d'occupation de 92,70%

Nombre de journées réalisées sur 3 ans comprenant les replis et les accueils d'urgence

Nous constatons depuis 3 ans une diminution constante des jeunes garçons accompagnés sur les appartements et à contrario une augmentation des journées d'accueil sur l'internat. Concernant la VMA, l'accueil sur l'internat est stable depuis deux ans. Le nombre de jeunes filles accompagnées sur les appartements est en augmentation. Cela est dû au fait que la Guitare, faute de demandes d'orientation de jeunes en appartement, a transféré un appartement sur la VMA qui avait des besoins au vu de la sollicitation régulière de la plateforme d'orientation concernant un public féminin.



Évolution du Taux d'occupation globale : internats + appartements

Nombre de journées réalisées de 2023 à 2025 avec places de replis et accueils d'urgence						
	GUITARE		VILLA MARIE-ANGE		TOTAL	% Occupation
ANNÉE	Internat	Appartement	Internat	Appartement		
2023	2899	3343	2869	2525	11636	96,60%
2024	2890	2898	2945	2475	11208	93,05%
2025	3029	2621	2949	2567	11166	92,70%

Cette année, nous constatons une baisse du taux d'occupation. Cette dernière s'explique principalement par la diminution de nombre de journées réalisées sur les appartements. En effet, malgré nos nombreux contacts avec la plateforme d'orientation du département, nous constatons une réduction significative d'orientations de jeunes garçons ayant l'âge et l'autonomie nécessaire pour intégrer nos dispositifs appartement. Des logements sont donc restés vacants à plusieurs périodes dans l'année. Nous faisons l'hypothèse que les adolescents répondant à ces attentes étaient priorités sur le service « Arche » de l'association Montjoye.

Taux d'occupation hors places de replis PAD, et des Accueils d'Urgence sollicités par le département, sur l'Internat Guitare et Villa Marie-Ange

Nombre de journées avec % de 2023 à 2025 hors places de replis et AU						
ANNÉE	GUITARE Internat	% OCCUPATION	VILLA MARIE ANGE Internat	% OCCUPATION	TOTAL	% OCCUPATION
2023	2873	98,39%	2828	96,85%	5701	97,62%
2024	2880	98,63%	2831	96,95%	5711	97,79%
2025	3016	103,29%	2916	99,86%	5932	101,58%

Le sureffectif de 2025 sur la Guitare s'explique par le fait que la place de repli a été immobilisée un certain temps en début d'année, car la situation personnelle d'un jeune ne permettait pas son passage sur un appartement. Mais aussi par la mobilisation d'une place supplémentaire avec accord du Département (10 places au lieu de 9) pour répondre à l'accueil d'une fratrie dans un contexte particulier.

Le taux d'occupation de ces trois dernières années démontre que le pôle adolescent reste largement sollicité par la plateforme d'orientation du département et que les délais entre une sortie d'effectif au sein de l'internat et une nouvelle admission est contraint. Nous respectons donc nos engagements au regard de notre protocole d'admission, validé par le Département.

**Récapitulatif du nombre de journées de replis,
PAD et Accueil d'Urgence de 2023 à 2025**

Nombre de replis PAD et Accueil d'urgence en nuitée de 2023 à 2025						
	GUIPURE			VILLA MARIE-ANGE		
ANNÉE	2023	2024	2025	2023	2024	2025
PAD	15	1	0	4	37	0
Accueil d'Urgence	11	0	0	37	70	17
TOTAL	26	1	0	41	107	37

En 2025, nous avons accueilli :

Sur la Villa Marie-Ange :

En accueil d'urgence (17 nuits) : 5 jeunes

Sur la Guitare :

Il n'y a pas eu de repli PAD ou d'accueil d'urgence cette année sur la Guitare. La mobilisation de la place de repli plusieurs mois dans l'année peut expliquer ce phénomène.

Cette année, nous avons proposé notre aide au Département pour répondre à une situation complexe qui au vu du contexte n'est pas mentionnée dans le tableau ci-dessus. L'accueil en urgence s'est rapidement, avec l'accord de la direction du secteur et de la direction de l'enfance du Département, transformé en accueil pérenne d'une fratrie. Pour répondre à la demande, nous avons mobilisé la place de repli et rajouté un lit dans une chambre. Depuis octobre 2025, nous sommes donc en sureffectif, car nous accueillons 10 jeunes sur l'établissement.

Nombre de replis sur les internats de jeunes hébergés en appartement ou sur les structures du secteur en 2025

REPLI DES JEUNES EN APPARTEMENTS SUR L'INTERNAT 2025			
GUITARE		VILLA MARIE-ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
0	Séjour de repli	6	1 séjour de repli
REPLI SUR LES STUDIOS DE LA MET 2025			
GUITARE		VILLA MARIE-ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
9	Séjour de rupture (2 jeunes concernés sur une durée de : 4 et 5 jours)	7	Séjour de rupture (2 jeunes concernées sur une durée de : 2, et 5 jours)
NOMBRE DE JEUNES DU SECTEUR EJF EN REPLI SUR L'INTERNAT 2025			
GUITARE		VILLA MARIE-ANGE	
NB JOURS	MOTIF	NB JOURS	MOTIF
12	3 jeunes en séjour de repli	20	2 jeunes en séjour de repli

Les séjours de replis sur les studios de la MET et les replis des jeunes en appartement pour non-respect du cadre réalisé sur les internats sont en nette diminution (22 jours en 2025 contre 42 en 2024). Il est essentiel pour les internats de garder une souplesse dans le fait de pouvoir faire changer de lieu de vie de manière temporaire un jeune qui dysfonctionne.

Nous avons également répondu aux demandes des MECS situées à la Trinité (MET et Cerisiers) et du service MNA, pour accueillir en séjour de réflexion des jeunes ayant posé des actes répréhensibles sur leur groupe. Dans ce cadre, la guitare a accueilli dans l'année 3 jeunes sur des périodes de 2 à 7 nuits. La VMA, quant à elle, a accueilli 2 jeunes sur des périodes de 2 à 13 nuits.

Taux d'occupation appartements (9 places Guitare et 6 places VMA)

Nombre de journées réalisées sur les appartements de 2023 à 2025						
ANNÉE	GITARE	% OCCUPATION	VILLA MARIE ANGE	% OCCUPATION	TOTAL	% OCCUPATION
2023	3343	101,77%	2525	115,30%	5868	107,18%
2024	2898	88,22%	2475	113,01%	5373	98,14%
2025	2621	79,79%	2567	117,21%	5188	94,76%

D'une manière générale, le taux d'occupation de nos appartements a baissé. Cela s'explique par un rajeunissement des jeunes accueillis sur les deux MECS qui ne permet pas d'envisager rapidement un passage sur les appartements et d'autre part la plateforme d'orientation nous a très peu orientée de jeunes de 16 ans et plus qui pourraient bénéficier d'un accompagnement en semi-diffus au regard de leur niveau d'autonomie.

Par ailleurs, nous faisons preuve de flexibilité sur l'affectation d'un logement. Il peut être occupé soit par une fille soit par un garçon suivant les besoins du Département.

V.2 - LES ADMISSIONS

Nombre d'admissions en 2025

Nombre d'admissions en 2025	
GUIWARE	5
VILLA MARIE-ANGE	6

En 2025, 5 garçons ont intégré la Guitare (7 en 2024) et 6 filles (7 en 2024). Cette diminution s'explique par un nombre de sorties du dispositif en 2025 inférieur à 2024.

Origine des jeunes à l'admission en 2025

ORIGINE	GUIWARE	VILLA MARIE-ANGE	%
MET/Cerisiers Fondation	1	1	18%
PAJE		1	9%
FEAM	4	4	73%
TOTAL	5	6	100%

La majorité des admissions a concerné des jeunes pris en charge au sein d'un FEAM. En 2024 la réorganisation du domaine enfance avait eu pour effet un passage de nombreux jeunes en interne entre la MECS Les Cerisiers, la Maison de l'Enfance de la Trinité, et le pôle adolescent.

Âge des jeunes à l'admission en 2025

ÂGE	GUIWARE	VILLA MARIE-ANGE
13 ans	0	2
14 ans	1	1
15 ans	2	1
16 ans	2	1
17 ans	0	1
18 ans	0	0
TOTAL	5	6

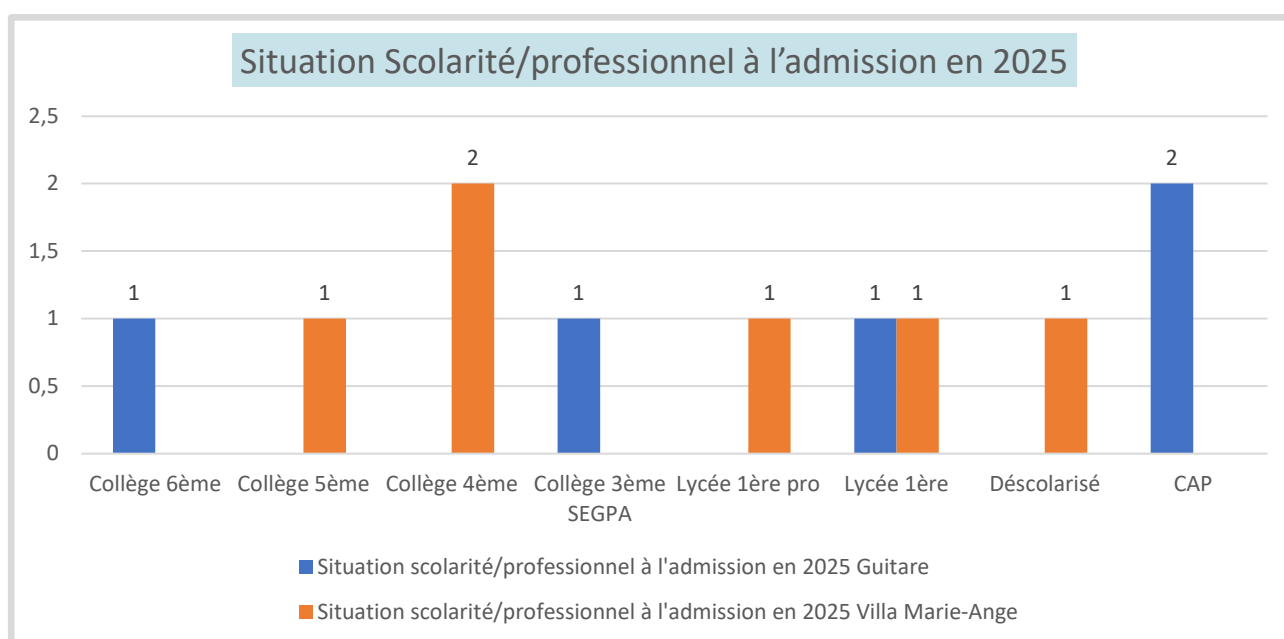
En 2025, 36% des jeunes admis ont 16 ans contre 28% en 2024. La VMA a accueilli deux jeunes filles de moins de 14 ans avec dérogation du Département.

Mesure des jeunes à l'admission en 2025

MESURE	GUIWARE	VILLA MARIE-ANGE
JAÉ	4	6
AP	0	0
TUTELLE	1	0

Les jeunes accueillis sont très majoritairement confiés dans le cadre d'un Jugement en Assistance Éducative, pour des durées allant parfois jusqu'à deux ans.

Scolarité/professionnel à l'admission en 2025



Sur les 11 admissions en 2025 qui concernent la Guitare et la VMA, seule 1 mineure était totalement déscolarisée, sans aucune inscription dans un dispositif spécifique et sans réel projet. 3 garçons étaient encore inscrits au collège, mais étaient en voie de déscolarisation.

V.3 - DONNÉES GLOBALES SUR L'ACTIVITÉ 2025

Nombre de jeunes accompagnés en 2025

GUITARE	21
VILLA MARIE ANGE	20
TOTAL	41

41 jeunes accompagnés en 2025 contre 45 en 2024. Cette diminution est à mettre en parallèle avec un nombre moins important de sorties du dispositif ainsi qu'à des places non pourvues au sein de nos appartements, et ce malgré nos relances auprès de la plateforme d'orientation.



Âge des jeunes accompagnés (au 31/12/2025)

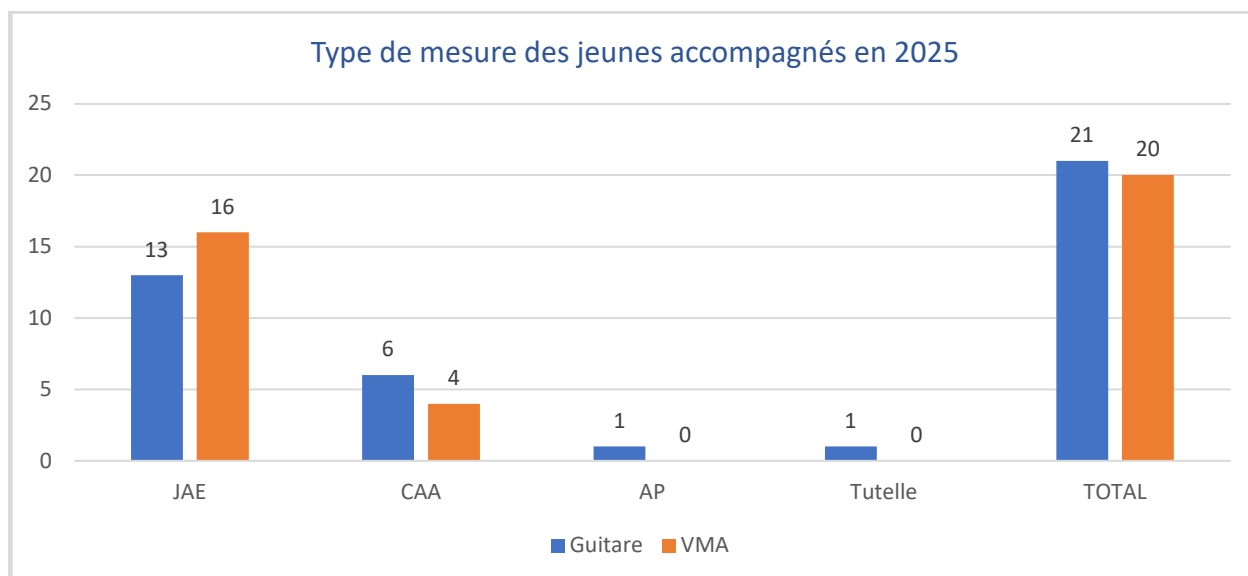
Ce tableau prend également en compte la situation des jeunes sortis définitivement du dispositif au cours de l'année.

ÂGE	2025				2024				2023			
	GUI TARE	%	VMA	%	GUI TARE	%	VMA	%	GUI TARE	%	VMA	%
13 ans	0	0%	0	0%	2	9%	0	0%	0	0%	0	0%
14 ans	3	14%	3	15%	2	9%	2	9%	3	14%	1	5%
15 ans	2	10%	2	10%	3	13%	4	18%	2	9%	2	11%
16 ans	7	33%	7	35%	3	13%	3	14%	2	9%	3	16%
17 ans	3	14%	3	15%	4	17%	5	23%	6	27%	4	21%
18 ans	3	14%	3	15%	5	22%	2	9%	5	23%	5	26%
19 ans	1	5%	1	5%	2	9%	5	23%	2	9%	3	16%
20 ans	1	5%	1	5%	1	4%	1	5%	2	9%	1	5%
21 ans	1	5%	0	0%	1	4%	0	0%	0	0%	0	0%
TOTAL	21	100%	20	100%	23	100%	22	100%	22	100%	19	100%

Guitare : la moyenne d'âge des jeunes garçons accompagnés au 31/12/2025, ou sortis du dispositif dans l'année, est de 16,6 ans ce qui est stable par rapport à 2024 (16,7 ans). La part des jeunes majeurs accompagnés au 31/12/2025 représente 29% de l'ensemble des accompagnements contre 39% au 31/12/2024.

Villa Marie-Ange : La moyenne d'âge des jeunes filles accompagnées au 31/12/2025, ou sorties du dispositif dans l'année est de 16,4 ans contre 16,9 ans en 2024. La part des jeunes majeurs représente 20% des accompagnements contre 36% au 31/12/2024. Ces chiffres révèlent une tendance au rajeunissement de la population accompagnée avec un nombre important de jeunes majeurs qui ont quitté le dispositif dans l'année.

Type de mesure des jeunes accompagnés en 2025



En 2025, la part de suivi de jeunes majeurs (24%) est en nette diminution par rapport à 2024 (38%). De nombreux départs de jeunes majeurs ont eu lieu cette année (6 sur 8 sorties).

Nombre de jeunes par Territoire en 2025

TERRITOIRE	GUITARE	%	VILLA MARIE-ANGE	%
TER 1	2	10%	2	10%
TER 2	2	10%	4	20%
TER 3	6	29%	3	15%
TER 4	10	48%	11	55%
MNA	1	5%	0	0%
TOTAL	21	100%	20	100%

Comme en 2024, la grande majorité des orientations sur la Guitare ou la VMA sont adressées par les territoires 3 (MSD : Nice Cessole, Nice Magnan, Nice Ouest, Les Vallées) et territoires 4 (MSD : Nice Centre, Nice Lyautey et Nice Port...).

Données scolaires/professionnelles au 31/12/2025 :

Ce tableau prend également en compte la situation des jeunes sortis définitivement du dispositif au cours de l'année.

SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2025	GUIRE
BMA Ebénisterie	1
CA - BTS Management Commercial Opérationnel	1
CA - CAP Coiffure	1
CA - CAP Monteur installations sanitaires	1
CAP Carrosserie auto	2
CAP Commerce et services hôtel/café/restaurant	1
CAP Cuisine	1
CAP Pâtisserie	1
CDI Employé commerce alimentaire de détail	1
CDI Hôte de caisse CARREFOUR	1
CDI Mécanicien	1
CEJ Parcours vers l'emploi	1
Collège 3ème	2
Déscolarisé	2
Lycée 1ère STMG	1
Lycée Terminale générale	1
Micro-collège 3ème	1
Recherche emploi	1
TOTAL	21

Au 31/12/2025, 4 jeunes accompagnés ou sortis en cours d'année étaient inscrits au sein d'une scolarité classique/générale (contre 6 en 2024). 9 étaient inscrits dans une voie préprofessionnelle et 3 en emploi, 2 étaient accompagnés dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation, 1 était en recherche d'emploi et 2 étaient complètement déscolarisés. L'équipe étant en difficulté pour les mobiliser sur du long terme. Ces deux jeunes pouvaient être inscrits au sein d'un parcours délictueux et/ou éprouver des difficultés propres à la santé mentale. D'une manière générale, les jeunes se sont orientés massivement sur des parcours préprofessionnel ou sont entrés dans la vie active

SITUATION SCOLAIRE/PRO au 31/12/2024	VILLA MARIE ANGE
2ème année BTS GPME	1
CAP vente	1
4ème Collège	1
3ème SEGPA	1
3ème prépa métiers	1
3ème collège	1
Seconde DEG	1
1ère ST2S	2
1ère générale Lycée	2
Déscolarisation/dossier MDA	1
Préparation BAFA	1
Terminale restauration/service	1
DITEP	1
Formation BPJEPS	1
Recherche d'emploi	3
CDI employé polyvalent MC Donald's	1
TOTAL	20

Au 31/12/2025, 10 jeunes filles accompagnées, ou sorties du dispositif dans l'année étaient inscrites au sein d'une scolarité classique. 1 était inscrite dans une voie préprofessionnelle, 1 en emploi, 3 en recherche d'emploi, 2 en formation animation (BAFA et BPJEPS), 1 était accompagné dans des dispositifs spécifiques en faveur des jeunes en recherche d'une orientation, 1 bénéficiait d'une orientation dans le champ du handicap., et 1 jeune fille était déscolarisée en attente d'une reconnaissance MDA.

Contrairement à la Guitare le nombre de jeunes filles suivant un cursus scolaire classique est très important (50%)

Diplômes obtenus en 2025 :

DIPLÔMES OBTENUS	GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
Diplôme national du brevet	2	0
CFG	0	1
Titre Professionnel	1	0
TOTAL	3	1

5 jeunes ont présenté un diplôme ou un titre professionnel cette année, 4 on réussit.

Activités extrascolaires en 2025 :

Guitare (internat + appartements) : 2 jeunes sont inscrits dans des activités extrascolaires sportives : Football ; Athlétisme –

VMA (internat + appartements) : 4 jeunes sont inscrites dans des activités extrascolaires sportives : Jujitsu, Football, et danse –

Nous constatons cette année que peu de jeunes ont pratiqué une activité sportive. Les jeunes ont été mobilisés par les équipes éducatives, mais ceux inscrits dans une scolarité demandant de l'investissement (CIV Valbonne, école d'infirmière...), et ceux engagés dans un parcours professionnel n'ont pas pu concilier leur étude/travail avec une activité sportive. Une partie des jeunes dont la problématique est complexe (fugue récurrente, consommation de produit illicite...) ne placent pas la pratique sportive dans leurs priorités et sont difficilement mobilisables.

Données médicales 2025 :

TYPE D'INTERVENTION	GITARE	VILLA MARIE-ANGE
Santé Action de prévention	8	10
Bilans et RDV médicaux	516	573
Fiche médicale d'admission	5	6

En 2025, le nombre d'interventions (1118) en lien avec la santé est très élevé, elles ont augmenté de plus de 22% par rapport à 2024 (914). Les rendez-vous chez les généralistes sont nombreux et pas toujours justifiés (Bobologie). Concernant les consultations chez un spécialiste (dermatologue, orthodontie, podologue, psychologue, psychiatre...) cela nécessite un accompagnement des équipes éducatives si les personnes prises en charge sont mineures ce qui sollicite grandement les équipes éducatives.

Nombre de suivis psychologiques extérieurs 2025 :

GITARE	VILLA MARIE-ANGE
5 jeunes ont eu un suivi psychologique extérieur (libérale)	15 jeunes ont eu un suivi psychologique extérieur (libérale)
3 jeunes ont eu un suivi avec un psychiatre extérieur	3 jeunes ont eu un suivi avec un psychiatre extérieur
3 jeunes ont eu un suivi par le CMP (1 avec un psychologue, 2 avec un psychiatre)	7 jeunes ont eu suivi par le CMP
21 jeunes ont eu un suivi avec la psychologue en interne au moins une fois par mois	20 jeunes ont eu un suivi avec la psychologue en interne
3 jeunes ont suivi un traitement en lien avec leur pathologie	6 jeunes ont bénéficié d'un traitement en lien avec leur pathologie

En 2025 sur l'ensemble des jeunes accompagnés sur les deux structures 73% d'entre eux ont bénéficié d'un suivi psychologique externe à la structure ,15% ont consulté un psychiatre. 22% des jeunes ont bénéficié d'un traitement médicamenteux.

Les psychologues des établissements ont organisé en interne un suivi régulier de 41 jeunes (dont certains ont basculé dans l'année sur un suivi externe : CMP, Maison des adolescents, Carrefour santé, Psychiatre en libérale....

Le nombre important de suivis psychologiques et psychiatriques nous rappelle l'importance de considérer que la santé mentale est un axe essentiel à travailler tout au long de la durée de la prise en charge au vu des parcours traumatiques des jeunes confiés.

Nombre d'hospitalisations et durée en 2025 :

GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
1 hospitalisation de quelques heures pour des raisons de détresse psychologique	3 hospitalisations de quelques heures 1 hospitalisation de plusieurs jours

Cette année, 5 jeunes filles ou garçons ont dû être hospitalisés pour des raisons de détresse psychologique.

Nombre de jeunes bénéficiant d'un suivi au sein de structures/services du « médico-social » :

GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
4 jeunes bénéficiant d'une notification MDA	2 jeunes bénéficiant d'une notification MDA
0 jeune perçoit l'AAH	0 jeune perçoit l'AAH

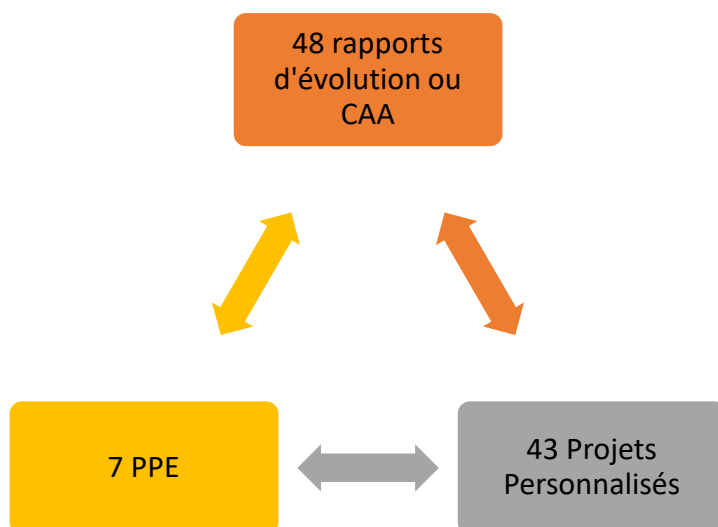
15% des jeunes accompagnés en 2025 sur les établissements Guitare/VMA ont bénéficié d'une notification par la MDA en lien avec leur trouble contre 16% en 2024.

Nombre d'entretiens réalisés par les psychologues des établissements :

TYPE D'INTERVENTION	GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
Entretiens individuels jeunes sur l'internat	119	125
Entretiens en groupe sur l'internat	2	0
Entretiens individuels jeunes sur les appartements	125	36
Entretiens familiaux	7	26

Les psychologues ont continué cette année à mobiliser les parents des jeunes confiés afin de leur redonner un rôle dans l'accompagnement proposé sur les établissements. Un vrai travail de fond a pu être mené avec plusieurs familles. Mobiles, les psychologues des deux établissements ont également réalisé un nombre significatif d'entretiens individuels sur les appartements. La psychologue de la Villa Marie-Ange participe également activement à un module de formation des Assistants familiaux organisé par le CD.

**Nombre d'écrits professionnels (hors notes d'incidents)
réalisés en 2025 sur les deux structures :**



Les équipes éducatives ont également participé à 13 audiences éducatives, 19 rencontres avec les RTPE dans le cadre des demandes (émises par les jeunes) de Contrat Jeune Majeur, 13 points techniques et 1 entretien pré-majorité (entretien des 17 ans).

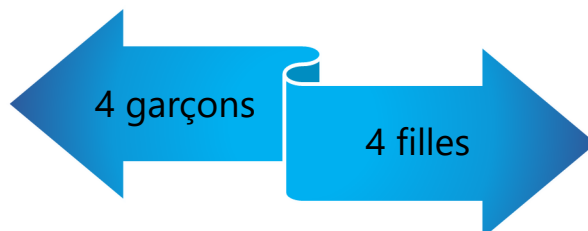
Données diverses 2025 :

Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement ou d'une prestation proposée par l'un des services internes à la Fondation

	GUITARE	VILLA MARIE-ANGE
Nombre de permis (AES)	1	1
Nombre de code (AES)	1	3
ACT	0	0
AAVA	4	0
CSAPA	2	0
Autoécole	2	1
Epicerie Solidaire	6	2
CAP entreprise	0	2
Pélican	4	4
Lieu ressource	2	1

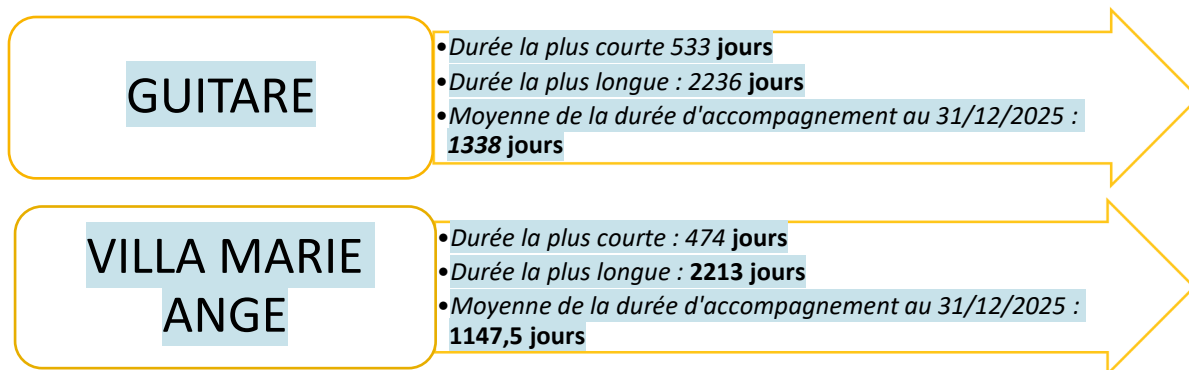
V.4 - DONNÉES SUR LES SORTIES

Nombre de jeunes sortis du dispositif en 2025 :



Le nombre de sorties du dispositif s'élève en 2025 à 8 contre 15 en 2024

Durée de prise en charge des jeunes sortis en 2025 :



Concernant les accompagnements dont les durées sont les plus courtes sur la Guitare et VMA, il s'agit de deux jeunes qui ont bénéficié d'une main levée de placement et qui sont rentrés en famille.

Les durées les plus longues correspondent à deux jeunes qui ont été accueillis dans un premier temps à la Maison de l'Enfance de la Trinité et qui ont basculé sur le domaine jeunesse à leurs 14 ans. Ils y sont restés 6 ans (accompagnement en internat puis en appartement dans leur 16ème année) et ont quitté les dispositifs dans leur 20ème année.

La durée d'accompagnement moyenne est stable sur la VMA mais en augmentation à la Guitare (+29% par rapport à 2024). Cela est à mettre en corrélation avec l'obtention de CAA assez longs pour les jeunes garçons en lien avec leur situation, mais aussi de l'accueil de jeune de 13 ans par dérogation.

Tableau des sorties en 2025 :

En 2025, 8 adolescent(e)s/jeunes majeur(e)s ont quitté nos structures (contre 15 en 2024) :

GUITARE							
NOMBRE	ÂGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HÉBERGEMENT	AIDE FINANCIÈRE OBTENUE
Jeune 1	16	940	JAE	Main levée de placement	Scolarisé mais absentéisme	Retour au domicile de la mère	X
Jeune 2	18	1642	CAA	Fin CAA	Contrat d'apprentissage CAP monteur installations sanitaires	Location dans le privé	Fond Frécon (aide à l'installation)
Jeune 3	21	2236	CAA	Fin CAA	Intégration armée de terre	Location puis Armée	X
Jeune 4	18	533	CAA	Fin CAA	A obtenu un TP conseiller de vente CDI équipier grande distribution	Logement FJT	Fond Frécon (achat d'un véhicule)

VILLA MARIE-ANGE							
NOMBRE	ÂGE	JOURS	MESURE	CONDITION DE SORTIE	SITUATION PROFESSIONNELLE	SOLUTION HÉBERGEMENT	AIDE FINANCIÈRE OBTENUE
Jeune 1	18	1405	CAA	Fin CAA	Recherche d'emploi	Retour en famille	X
Jeune 2	20	2213	CAA	Fin CAA	2ème année BTS GPME	Logement étudiant	Fond Frécon (aide à l'installation)
Jeune 3	18	498	JAE	Main levée de placement	Préparation BAFA	Retour en famille	X
Jeune 4	17	474	JAE	Fin JAE à majorité	Employée MC Donald's CDI	Retour en famille	X

Nous constatons que 6 jeunes ont quitté les dispositifs entre 18 et 20 ans, tous avec une solution de logement, en emploi ou en contrat d'apprentissage

**Nombre de contact en 2025 avec d'anciens jeunes accompagnés
et sortis du dispositif parfois depuis plusieurs années :**

TYPE DE CONTACT	GUIRE	VILLA MARIE-ANGE
Réseaux/ Appels téléphoniques/déplacement physique	7 jeunes	11 jeunes
NATURE DU CONTACT		
Démarches administratives	18	12
Logement	6	0
Relationnel/maintien du lien	9	20
Soutiens social et psychologique	2	10
Professionnel	7	6

Il est à noter que certains jeunes comptabilisés dans ce tableau sont venus plusieurs fois pour solliciter de l'aide sur des sujets différents (démarches administratives, échange autour de la situation professionnelle complexe...). Le lieu de placement reste souvent un repère, voire une ressource pour les jeunes anciennement placés.

Questionnaire de satisfaction 2025 :

Sur les 8 jeunes sortis, nous avons eu 7 questionnaires en retour. Deux jeunes filles en conflit avec l'équipe éducative à leur départ, ont jugées utile d'exprimer leur mécontentement au travers ce questionnaire (notation exclusivement « peu ou pas satisfaisant »). Hormis ces deux situations, les commentaires sont globalement positifs. Toutefois, il est à noter qu'il est relevé le manque de personnalisation des chambres ou des appartements alors qu'un budget est alloué à chaque nouvel entrant et chaque année passée sur l'institution pour la personnalisation de l'espace de vie. Il semble aussi nécessaire de parfaire notre aide à la réalisation des devoirs.

I-Accueil et information lors de la première visite de l'établissement						II - Les appartements et leur aménagement					
1.1 L'information reçue lors de votre première visite concernant l'établissement, ses missions et son fonctionnement		1.2 Les explications concernant les documents qui vous ont été remis : livret d'accueil, règlement de fonctionnement ...		1.3 La visite de l'établissement : rencontre des professionnels et visite des locaux		2.1 La propreté et l'entretien de l'appartement		2.2 La convivialité de l'appartement (agrément, décoration ...)		2.3 La personnalisation des chambres	
2	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant	2	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant	4	Très satisfaisant
3	Satisfaisant	2	Satisfaisant	2	Satisfaisant	3	Satisfaisant	1	Satisfaisant		Satisfaisant
2	Peu satisfaisant	2	Peu satisfaisant	2	Peu satisfaisant		Peu satisfaisant		Peu satisfaisant	2	Peu satisfaisant
	Insatisfaisant		Insatisfaisant		Insatisfaisant	2	Insatisfaisant	3	Insatisfaisant	1	Insatisfaisant
III - Organisation de la vie quotidienne						IV - L'accompagnement					
3.1 La disponibilité du personnel		3.2 La qualité des repas		3.3 Le suivi santé		3.4 Le suivi professionnel / scolaire		4.1 Compréhension raison du placement		4.2 Association au projet en matière de scolarité, administratif et activités sportives	
3	Très satisfaisant	2	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant	4	Très satisfaisant	3	Très satisfaisant
3	Satisfaisant	2	Satisfaisant	3	Satisfaisant	1	Satisfaisant	3	Satisfaisant	3	Satisfaisant
	Peu satisfaisant	1	Peu satisfaisant	1	Peu satisfaisant	2	Peu satisfaisant		Peu satisfaisant		Peu satisfaisant
1	Insatisfaisant	2	Insatisfaisant		Insatisfaisant	1	Insatisfaisant		Insatisfaisant	1	Insatisfaisant

VI - GESTION DES MOYENS HUMAINS

VI.1 - LES FORMATIONS EFFECTUÉES EN 2025

Intitulé de l'action de formation	Nombre de personnels concernés
Formation « Mise en Sureté »	16
Formation « DAE »	16
Formation « Incendie » (2 sessions)	16
Formation « SST »	2
Formation « Prevention des Risques routiers »	1
Formation « Travailler avec les familles en MECS »	1
Formation « Animer des ateliers sur la sexualité et la contraception »	1
Formation « lutte contre la prostitution des mineurs »	1
Formation « Parentalité »	1
Formation « Aidant Connect »	1
Formation « Co-Développement »	2
Formation « Parcours Coordinateur »	2
TOTAL	60

Réunions de travail collectif :

Même si les équipes apprécient de bénéficier de formations extérieures, il est important de leur proposer des temps durant lesquels ils peuvent repenser les pratiques de leur quotidien en MECS.

Des réunions hebdomadaires leur sont proposées, mais elles ne suffisent pas toujours à traiter des fonctionnements de fond. Durant les réunions de travail collectives (1 par trimestre), nous prenons une journée entière et mettons en lumière une thématique qui a été choisie en fonction d'une problématique repérée sur le service.

Les éducateurs peuvent ainsi échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés et produire par petit groupe dans le but de proposer des pistes de solutions. En fin de réunion, un temps est dédié à l'exposition des travaux réalisés. Un écrit est ensuite réalisé afin que l'outil créé puisse être retrouvé par l'équipe.

Ces instances sont très enrichissantes pour les équipes, qui se sentent valorisées et reconnues dans leur travail. Cela leur donne l'énergie pour maintenir l'investissement demandé dans le cadre de nos projets de services.

En 2025, au regard de la réorganisation du fonctionnement des MECS Guitare/VMA (1 coordinatrice pour deux services, accueils des jeunes de 14 à 16 ans, transfert des appartements sur le nouveau service l'Appar'T) nous avons réalisé une partie de ces réunions en mixant les équipes Guitare/VMA.

VI.2 - LES STAGIAIRES ET APPRENTIS

Les stagiaires accueillis en 2025 :

Nous avons accueilli au cours de l'année, 7 stagiaires répartis comme suit :

- Éducateurs(rices) spécialisés(ées) : 2 à la GUITARE (1 stage long et 1 court) et 2 stages longs à la VMA
- Monitrices Éducatrices : 1 stage court à la VMA
- Psychologue : 1 stage long à la Guitare et un stage long à la VMA

Au-delà de mains supplémentaires, l'accueil des stagiaires permet d'apporter un regard neuf et de questionner nos habitudes. Très souvent jeunes et curieux, les stagiaires investissent toute leur énergie dans la réussite de leur parcours de formation. Encore étudiants, ils disposent d'un point de vue novateur et ne craignent pas de briser les codes et de comparer la théorie et la pratique.

Nous avons eu l'opportunité de proposer des CDD de remplacement à certains stagiaires et de leur permettre de renforcer leur posture professionnelle.

Contrats d'apprentissage :

Un nouvel apprenti a été recruté en septembre 2025 à la Guitare. Concernant la Villa Marie-Ange l'apprentie, recrutée en septembre 2023 est toujours en formation dans le service.

Le recrutement d'un apprenti nous permet de former une personne motivée pour exercer au sein d'une MECS tout en assimilant notre culture d'entreprise. D'ailleurs à l'approche de la fin du contrat, il arrive très souvent que les apprentis formés restent dans la fondation. À noter que l'apprentie actuellement à la VMA sera recrutée en CDI à l'obtention de son diplôme.

Il nous tient à cœur de former de nouveaux professionnels, car leurs regards neufs et extérieurs permettent toujours de questionner et repenser nos interventions, de manière à toujours parfaire notre accompagnement.

VI.3 - ABSENTÉISME DU PERSONNEL

ABSENCES GUITARE EN 2025							
POSTE	EXC	MALADIE COURTE DE 1 A 5 JOURS	MALADIE COURTE DE 6 A 29 JOURS	MALADIE LONGUE DE 30 JOURS ET PLUS	MATERNITÉ / PATERNITÉ	Accident de travail	Total général
SECRET		3 arrêts (7 jours)					7
CADRE de proximité	1 arrêt (2 jours)	2 arrêts (7 jours)					9
DIR SECT (DS/RA)							0
MM		2 arrêts (2 jours)		2 arrêts (419 jours)			421
PSY							0
SN		3 arrêts (10 jours)	1 arrêts (9 jours)	3 arrêts (889 jours)			908
TS	3 arrêts (5 jours)	4 arrêts (10 jours)	4 arrêts (34 jours)	2 arrêts (92 jours)	1 arrêt (160 jours)	1 arrêt (82 jours)	383
Total général	7	36	43	1400	160	82	1728

Le nombre de jours d'absence du personnel en 2025 (1728 jours) est en nette augmentation (+85%) par rapport à 2024 (930 jours). Cette forte augmentation s'explique par un accroissement des arrêts longs (+930 jours par rapport à 2024) concernant essentiellement les surveillants de nuit et les maitresses de maison. Les arrêts longs concernant les TS ont baissé de 378 jours par rapport à 2024. Un arrêt pour congés maternité (160 jours) accentue cette évolution. Ces chiffres ne tiennent pas compte, cette année encore, des mi-temps thérapeutiques (31 jours en 2025).

Trois salariés ont cumulé 1095 jours d'arrêt, un quatrième 160 jours, un cinquième 159 jours, un sixième 82 jours et un septième et huitième cumulant respectivement 57 et 54 jours. Soit un total pour ces huit personnes de 1245 jours d'absence. 13 salariés sur 31 personnes qui sont intervenues en 2025, ont eu au moins 1 arrêt maladie en 2025).

ABSENCES VILLA MARIE-ANGE EN 2025

POSTE	EXC	MALADIE COURTE DE 1 A 5 JOURS	MALADIE COURTE DE 6 A 29 JOURS	MALADIE LONGUE DE 30 JOURS ET PLUS	MATERNITÉ / PATERNITÉ	Accident de travail	Total général
SECRET			1 arrêt (6 jours)				6
CADRE de proximité		1 arrêt (2 jours)					2
DIR SECT (DS/RA)							0
MM		1 arrêt (5 jours)					5
PSY			1 arrêt (26 jours)				26
SN			5 arrêts (42 jours)			1 arrêt (19 jours)	61
TS		7 arrêts (15 jours)	1 arrêt (12 jours)				27
Total général		22	86	0	0	19	127

Le nombre de jours d'absence du personnel en 2025 (127 jours) est en nette diminution par rapport à 2024 (459 jours) soit une baisse de 64%. Les arrêts concernant les surveillants de nuit (3 personnes concernées sur un total de 10 personnes qui ont bénéficié d'un arrêt) représentent 48% de la somme totale des arrêts. Les arrêts de manière générale sont assez faibles sur ce service.

VII - GESTION DES MOYENS TECHNIQUES

VII.1 - ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Dans le but de lutter contre la fracture numérique, et permettre aux jeunes d'assurer un suivi de leurs devoirs, de réaliser des recherches ou des démarches administratives, de maintenir le lien avec des personnes qui se trouvent à distance, nous continuons notre partenariat avec Actif Azur qui propose des PC portables reconditionnés à un prix très attractif pour l'utilisateur. Le service qui accueille prend en charge une partie des frais. D'autre part, certains jeunes ont fait le choix d'être accompagnés par un « mentor » issu d'association comme l'AFEV.

Les services du domaine d'activités jeunesse proposent une allocation mensuelle afin que les jeunes, en autonomie ou avec l'aide de leurs parents, acquièrent un forfait téléphonique avec accès internet.

VII.2 - LOGICIEL RH

Un logiciel de gestion des ressources humaines a été déployé sur l'ensemble de la Fondation (NOVRH) ; il s'agira de faciliter la gestion des plannings, des congés, des éléments de salaires pour les cadres de la Fondation. Chacun des salariés accède à de nombreuses informations le concernant (dossier administratif...), tout en pouvant planifier ses congés, visualiser son solde de congés....

VII.3 LOGICIEL NEMO

Le Logiciel métier NémO permet une gestion dématérialisée du dossier de l'utilisateur. Le dossier de l'utilisateur est un outil nécessaire à la conception, la conduite et l'évaluation des actions (activités et prestations) menées par le service au profit du mineur ou du jeune majeur confié.

Le dossier de l'utilisateur regroupe toutes les données recueillies et écrits professionnels utiles pour rendre compte de la situation et de la problématique de l'utilisateur afin de faciliter la compréhension, l'émergence d'un diagnostic, la conception de propositions et de plans d'action, et leur évaluation.

Le logiciel permet également de fournir un certain nombre d'éléments statistiques utiles qui mettent en avant des éléments saillants de l'activité des services.

VII.4 - COMPTABILITÉ

Depuis 2022, une majorité des dépenses effectuées se fait par « **MOONCARD** » ; ce moyen facilite grandement la comptabilité, sécurise l'équipe éducative et permet également une plus grande flexibilité en termes d'organisation des journées pour les éducateurs, permettant de mettre en exergue leur autonomie et leur pouvoir d'agir. Les coordinatrices se rendent tous les 15 jours au siège. Elles y rencontrent la comptable « référente » du secteur EJJ. Des points de contrôle du suivi de la régie et des dépenses Mooncard sont réalisés.

Les jeunes accompagnés, suivant leur degré d'autonomie, peuvent également bénéficier d'une Mooncard, outil permettant une gestion « sans espèces » des allocations mensuelles versées.

Logiciel Zeendoc : la DAF a déployé en 2025 le logiciel Zeendoc pour l'ensemble des cadres de la Fondation qui ont délégation pour autoriser et signer des dépenses. Zeendoc est un logiciel de gestion électronique de documents (Devis, Facture, Bon de livraison, note de frais...) qui permet de centraliser et d'archiver tous les documents comptables (dématérialisation du circuit de la facture) de manière sécurisée dans une base unique.

VIII - GESTION DES MOYENS EXTERNES

VIII.1 - ORGANISATION DE L'ÉCONOMAT ET PILOTAGE D'ACHAT

La Fondation a fait le choix de deux centrales d'achat. C'est la cheffe des services généraux du secteur qui gère le stock et les flux des produits d'entretien. Concernant l'achat des produits d'entretien, malgré le contexte lié à la crise économique, le domaine jeunesse veille à l'utilisation de produits ménagers écolabels plus respectueux de l'environnement et moins toxiques.

Concernant les appartements, la Cheffe de Service, sur sollicitation des coordinatrices, est chargée d'établir les devis en lien avec les centrales d'achat pour tout ce qui concerne le linge de maison, la literie et le petit matériel (machine à laver, Micro-ondes, téléviseur...).

Les cuisines éducatives de la Guitare et de la villa Marie-Ange sont gérées en autonomie par les équipes et par les jeunes. Chaque semaine, un menu est fait à partir de la demande des adolescent(e)s. L'équipe veille à ce qu'il soit équilibré. Ce sont les jeunes qui proposent des repas et constituent ainsi la liste des courses. Un travailleur social passe ensuite commande dans notre magasin partenaire « Super U » situé au boulevard de la Madeleine qui nous livre dans la journée.

Régulièrement et notamment durant les vacances scolaires, l'équipe va directement faire les courses de la semaine, avec les jeunes.

NACTIM :

NACTIM est une SCOP qui travaille avec des acteurs du social dans les Alpes Maritimes et le Var. Nous passons par cette société pour pourvoir les remplacements des surveillants de nuit. Nous ne fonctionnons toutefois pas comme une agence d'intérim. Nous recevons chaque candidat avant de lui proposer une mission.

Aujourd'hui, nous avons un « pool » de 5-6 personnes inscrites à NACTIM que nous pouvons faire travailler au gré de nos besoins. Ainsi, nous limitons le nombre d'intervenants auprès des jeunes qui finissent par connaître les surveillants de nuit qui assurent les remplacements. L'utilisation de NACTIM est plus proche d'une externalisation du contrat de travail que d'une agence d'intérim.

VIII.2 - MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

Les contrats de maintenance sont signés et mutualisés au niveau de la direction de l'immobilier à laquelle sont rattachés les services techniques. Ils permettent de répondre à l'entretien des locaux pour la sécurité des personnes et des biens.

QUALICONSULT est notre prestataire de vérification en termes de sécurité.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échéancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de chaque villa.

Un tableau de suivi des contrôles des obligations en termes de sécurité est tenu par l'assistante de direction. Les levées de réserves sont désormais suivies par la direction de secteur avec dans leur gestion le soutien du coordinateur et des agents des services techniques de la Fondation et du responsable d'activités jeunesse.

En conformité aux directives et consignes issues de la circulaire n° DGCS/SD2C/2016/261 du 17 août 2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, chaque service dispose d'une procédure liée au protocole attentat, d'une malle de survie, et d'une salle de confinement.

Un plan de mise en sûreté général sur le secteur a été rédigé sur chaque établissement avec Secourir 06. Les exercices de confinement ont été renouvelés en 2025 avec la société aqua-protection.

Un système de vidéo a été installé au portail de la villa Marie-Ange afin de faciliter l'ouverture de la porte d'entrée et de mieux contrôler l'accès de la villa. Ce type d'aménagement est prévu sur le PPI de la Guitare.

La conformité des appartements est assurée par la direction de l'immobilier lors de la prise à bail. Elle est contrôlée durant les états des lieux « sortants », réalisés lors de la sortie d'un jeune du logement et avant l'arrivée d'un autre.

La veille sécuritaire est assurée au quotidien par les travailleurs sociaux lors des VAD. En cas de problème, le service technique de la Fondation est mandaté pour régulariser la situation.

Plan Pluriannuel d'Investissement de la Guitare :

Un accord de financement par le Conseil Départemental nous est parvenu fin décembre 2025. Des maitres d'œuvre seront contactés début 2026. La fondation de Nice en choisira un pour mener les travaux avec un démarrage espéré au 3e trimestre 2026. Au vu de l'ampleur des travaux, il s'agira de trouver un lieu temporaire pour transférer l'activité pendant une période de 3 à 5 mois.

VIII.3 - COMMISSION COMMUNALE DE SÉCURITÉ

La Commission Communale de Sécurité au titre de la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation (Procès-Verbal du 09/09/2025), à la suite de la visite périodique en date du 3 juillet 2025 sur la MECS La Guitare.

Le 10 mars 2023 a eu lieu la visite quinquennale de sécurité sur la MECS Villa Marie-Ange nous autorisant à poursuivre l'exploitation de notre établissement.

VIII.4 - ENTRETIEN DES LOCAUX, DU MATÉRIEL ET DES VÉHICULES

Nous considérons que tout élément matériel ayant été détérioré doit rapidement être réparé afin de ne pas appeler à d'autres dégradations. Plus l'environnement dans lequel on vit est sain, plus on en prend soin.

En 2022, une plateforme « **SYNCHROTEAMS** » a été mise en œuvre pour faciliter les demandes d'interventions de l'équipe technique et permettre un meilleur suivi des travaux.

Concernant nos appartements, en lien avec la direction de l'immobilier, nous avons mis en place un système d'état des lieux, en faveur de nos jeunes afin de les préparer à la réalité du logement. Durant ce temps, ils apprennent également à repérer les différents compteurs afin d'être en capacité d'agir en fonction.

La flotte de véhicule en Leasing (Citroën) sur le pôle adolescent se décompose comme suit :

La Guitare dispose d'une Citroën C3

La VMA dispose d'un Citroën Berlingot 7 places et d'une Citroën C3

À chaque fin de Leasing, nous vérifions l'opportunité de racheter ou pas les véhicules.

VIII.5 - MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME RONDIER PTI (PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ)

Ce système conjugue l'obligation d'assurer :

D'une part, la protection des travailleurs isolés (en l'occurrence, les surveillants de nuit)

D'autre part, d'assurer un travail de surveillance contrôlé auprès des enfants avec un rondier et un système de pointage sur des pastilles.

X- CONCLUSION

L'année écoulée témoigne de la mise en œuvre effective d'une partie significative des perspectives identifiées pour 2024, notamment en matière de transversalité entre les services de la Guitare et de la VMA. La nomination d'une coordinatrice commune, l'intervention d'une psychologue partagée, ainsi que l'évolution prévue du projet de service ont permis de renforcer les liens entre les équipes et d'engager un travail de fond autour d'une culture professionnelle commune. Cette dynamique s'est traduite par le développement d'activités partagées et une volonté d'harmoniser les pratiques, tout en recentrant l'accompagnement sur le quotidien en internat, avec une vigilance accrue face à l'émergence de nouvelles problématiques.

Le Conseil des jeunes a également pris une place plus centrale, avec un pouvoir d'agir renforcé. Il s'inscrit désormais pleinement comme un levier d'amélioration de la qualité au sein des MECS, en plaçant la parole des jeunes au cœur du dispositif de protection de l'enfance.

Si, en 2024, l'accent avait été mis sur l'accès à l'autonomie en appartement pour préparer les sorties dans de meilleures conditions, cette orientation a depuis été consolidée par la création d'un service dédié. Toutefois, cette évolution structurelle n'est pas sans effets : la séparation entre l'internat et les appartements a nécessité un temps d'adaptation, tant pour les jeunes que pour les équipes, marquant une forme de « deuil » d'un fonctionnement antérieur. Par ailleurs, la présence régulière des jeunes des appartements au sein de nos MECS interroge les modalités de maintien du lien, sans pour autant déstabiliser l'accompagnement éducatif spécifique apporté par le service diffus « Appar'T ».

Aussi, le transfert des appartements, a permis un recentrage sur l'internat qui a rendu plus visibles certaines réalités jusque-là en retrait et faisant émerger de nouvelles préoccupations. Notamment la situation des jeunes de 14-15 ans déscolarisés, plus visibles du fait de la diminution du nombre de jeunes plus âgés. Cette réalité appelle à repenser les réponses éducatives, en imaginant des dispositifs alternatifs favorisant l'accroche, l'occupation et la remobilisation de ces jeunes en dehors des cadres scolaires classiques.

Par ailleurs, l'accompagnement de jeunes présentant des particularités, notamment en lien avec des troubles du développement ou des parcours relevant de la MDA, soulève des enjeux spécifiques. Leur accès à l'autonomie, notamment en appartement, apparaît plus complexe et nécessite un accompagnement renforcé et dans la durée. Des pistes de travail émergent, afin d'adapter nos pratiques pour soutenir plus finement les apprentissages du quotidien.

XI - PERSPECTIVES

Dans la continuité des dynamiques engagées, l'année à venir sera marquée par un travail approfondi de réécriture du projet de service, associant de manière transversale les équipes de la Guitare et de la VMA. Cette démarche collective, structurée autour de temps de travail dédiés, visera à clarifier et harmoniser les pratiques, tout en recentrant les interventions sur une tranche d'âge stratégique, celle des 14-16 ans. L'objectif est de renforcer de manière ciblée le développement de l'autonomie, en tenant compte de la temporalité contrainte de l'accompagnement, limitée à deux années avant une orientation vers le service diffus en appartement.

Afin d'affiner notre approche, une première étape consistera à rencontrer l'équipe de la MECS des Cerisiers, structure adressant une partie des jeunes accueillis. Cette collaboration permettra d'établir une photographie précise des profils à l'arrivée, d'identifier les besoins récurrents et de dégager des axes de travail prioritaires. En parallèle, un travail sera mené avec le service des appartements afin de mieux cerner les attendus en matière d'autonomie au moment de l'orientation. Cette double lecture, en amont et en aval du parcours, doit permettre d'ajuster nos pratiques et d'optimiser l'accompagnement proposé.

Une attention particulière sera également portée au développement du partenariat, notamment pour répondre à la problématique des adolescents en situation d'inactivité. L'enjeu sera de proposer des alternatives concrètes, tout en réintroduisant la notion de devoirs et de cadre, en complément des droits. Une réflexion sera menée autour des jeunes relevant de la PJJ, ainsi que sur les modalités d'accompagnement des jeunes présentant une double vulnérabilité (MDA), afin de mieux soutenir leur accès progressif à l'autonomie.

Plusieurs projets structurants sont en cours d'élaboration ; par exemple la création d'un service de « séjour de remobilisation par l'aventure » pour nos jeunes qui ont besoin de couper avec leur environnement, reprendre le lien après une situation de crise, s'isoler pour amorcer une observation de leurs parcours, avec compassion et recherche de solution... Mais aussi, la création d'appartements intermédiaires avec un accompagnement éducatif renforcé pour les jeunes avec notification MDA, tout en bénéficiant d'aides dédiées qui sont à ce jour, accessible pour ces profils de jeunes vivant en famille.

Nous envisageons également dans la continuité de 2025 et même de 2024, de retravailler davantage le retour en famille de certains de nos adolescents, lorsque cela est pertinent. La question des fratries sera également repensée, afin de favoriser le maintien des liens dans des contextes parfois contraints, notamment lorsque les rencontres sont limitées à des visites médiatisées.

Par ailleurs, pour donner suite à la réception du référentiel des « actes usuels et non usuels » du Conseil Départemental, une action autour de la mise en place de procédures sera finalisée, dans une logique de clarification et de sécurisation des pratiques.

Enfin, plusieurs enjeux structurels demeurent au cœur des perspectives, notamment la nécessité d'une mise en œuvre rapide des travaux prévus par le PPI, ainsi qu'une réflexion plus globale sur l'organisation du secteur « enfance jeunesse et famille », à la suite d'un départ prévu en 2026.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.